N° 76 — 167e année — Un numéro: 5 centimes — Samedi 1er Avril 190

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville ..... fr.	8.—	4.—	2.—
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9.—	4.50	2.25
Etranger (Union postale).	25.—	12.50	6.25

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton: 1re insertion, 1 à 3 lignes 50 ct. — 4 et 5 lignes..... 65 ct. — 6 et 7 lignes 75 » — 8 lig. et plus, 1re ins., la lig. ou son espace 10 » — Insert. suivantes (répét.) » » 8 » — *De la Suisse et de l'étranger:* 15 ct. la lig. ou son espace. 1re ins., minim. 1 fr. — N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHATEL

Vaccinations officielles

Le docteur **Etienne** vaccinera d'office le **mardi 4 et le jeudi 6 avril,** à 2 heures de l'après-midi, au collège des Terreaux.

Chantiers à louer

Belles places pour chantiers et dépôts à louer dès maintenant, à 1 fr. le mètre carré, à Champ-Coco (Ecluse).
S'adresser à la caisse communale.

COMMUNE de VALANGIN

VENTE DE BOIS

La Commune de Valangin vendra, par voie d'enchères publiques et **au comptant, le lundi 10 avril 1905,** les bois-ci-après:

240 plantes sapin pour billons et charpentes,
20 billes sapin,
16 charronnages pour longes de chars.

Rendez-vous des amateurs, le dit jour, devant l'Hôtel de la Couronne, à 1 h. ¼ de l'après-midi
Conseil communal.

Cartes de visite en tous genres à l'imprimerie de ce journal

COMMUNE DES BAYARDS

Avis de concours

Le Conseil communal des Bayards met au concours les travaux à exécuter pour l'alimentation en eau sous pression de la localité, savoir:

a) Réservoir d'accumulation des eaux de sources;
b) Bâtiment à l'usage d'usine élévatoire des eaux;
c) Réservoir des eaux sous pression;
d) Réseau de distribution des eaux sous pression;
e) Distributions particulières et robinetterie.

Les entrepreneurs qui désirent soumissionner ces travaux, peuvent prendre connaissance des plans et cahier des charges chez M. Alfred Dubois, président du Conseil communal des Bayards ainsi que chez M. N. Convert, ingénieur à Neuchâtel, qui leur remettront des formulaires de soumission.

Les soumissions, sous pli cacheté et portant la suscription « Soumission pour travaux d'eau », devront être remises à M. Alfred Dubois, président du Conseil communal, au plus tard le 18 avril 1905, date fatale pour la clôture du concours.

Conseil communal des Bayards.

IMMEUBLES

Pour cause de départ
A VENDRE

AU PLAN PERRET, et à proximité immédiate du funiculaire et de la forêt, dans une situation admirable, à 10 minutes du centre de la ville:

1° MAISONS LOCATIVES « BEAUMONT », nos 2 et 4, en un seul pâté, comprenant quatre logements et dépendances d'usage; eau, gaz, électricité, chambre de bain, buanderie, séchoir, jardin potager et d'agrément. Placement avantageux. Superficie 747 m².

2° VILLA « LE VERGER ». Maison neuve, de construction soignée et présentant le confort le plus moderne: 14 chambres parquetées chêne, office, veranda, bow-window, chauffage central avec service d'eau chaude à la chambre de bain et à la cuisine, électricité; vastes caves et combles, balcons et terrasses; grand jardin et verger avec beaux ombrages; vue imprenable sur la ville, le lac et toute la chaîne des Alpes; sorties sur la route cantonale et la forêt du Plan, à quelques pas de la station du funiculaire et du Verger des Cadolles. Superficie 1878 m².

3° SOL A BATIR, avec vue étendue et assurée; sorties sur la route cantonale et la forêt du Plan. Superficie 600 m². Situation très favorable.

On vendrait, s'il y a un amateur, tout le bloc de 3225 m².

La villa « Le Verger » est éventuellement à louer dès le mois de juin.

S'adresser à l'Etude Guyot et Dubied, rue du Môle, et, pour visiter, à M. A. Junod, « Le Verger », Plan Perret 6.

PROPRIÉTÉ A VENDRE
près Saint-Blaise

A vendre **une petite propriété** comprenant **maison d'habitation,** renfermant logement, locaux pour ateliers, écurie, remise, et comme dépendances **verger et jardin.** Superficie **2772 m².** Assurance des bâtiments **20,200 fr.** Belle et avantageuse situation de l'immeuble au bord de la route cantonale, sur le passage des tramways, arrêt devant la maison, accès direct et particulier de la propriété au lac; vue étendue; conviendrait pour tout commerce et industrie à établir. Prix modéré.
S'adresser pour visiter l'immeuble à **M. Grenacher,** poêlier, et pour les conditions au notaire **J.-F. Thorens,** à Saint-Blaise.

Vente d'une propriété „La Pelouse"
à Cormondrèche

Le **samedi 15 avril 1905, à 4 heures du soir, à l'Hôtel du Jura (Gare de Corcelles),** le citoyen **Gustave Gerster** exposera en vente **par voie d'enchères publiques** l'immeuble qu'il possède au territoire de Cormondrèche et qui est désigné au cadastre comme suit:

Article 1739. Porcena du Bas, bâtiments et place de 1227 m². Limites: Nord, 1741, le chemin de fer; Est, 1738, 1737, 1748; Sud, 1748, la route cantonale; Ouest, 238, 1741.

Subdivisions:

Plan folio 30,	n° 33,	Porcena du Bas, logements	87 m²,
»	n° 35,	» bûcher, lessiverie	123 m²,
»	n° 36,	» jardin	1017 m².

Assurance des bâtiments contre l'incendie **16,200 fr. — Rapport annuel 1200 fr.** — La maison d'habitation renferme 3 logements. — Eau et gaz. — Grand jardin. — Arbres fruitiers. — Ombrages. — Basse-cour. — Belle vue et situation agréable à proximité des gares de Corcelles et d'Auvernier et du tram Neuchâtel-Corcelles.

Pour tous renseignements s'adresser à **Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8, Neuchâtel,** ou à **ANDRE VUITHIER, NOTAIRE A PESEUX,** dépositaire des conditions de la vente.

Immeuble à vendre ou à louer au Val-de-Ruz. Bâtiment remis à neuf comprenant trois logements, écurie, grange et dépendances. — Facilités pour exploitation rurale et pour achat ou location de champs. — Entrée en jouissance à convenir. — S'adresser Etude Ernest Guyot, notaire, à Boudevilliers.

SUISSE FRANÇAISE
Belle occasion

Pour cause de surcroît d'occupations, on vendrait à de favorables conditions

UNE USINE

comprenant **scierie, battoir à grain, moulin et boulangerie,** le tout en pleine activité, à l'état de neuf et à proximité de gare, dans une contrée populeuse, qui, par son développement, offre un avenir assuré à quelqu'un de sérieux. S'adresser par écrit sous chiffres D. 21,944 L. à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

A VENDRE AUX GRATTES
BELLE PROPRIÉTÉ

comprenant 2 logements, un neuf avec galerie; 7 chambres, granges, écuries, caves, remise, galetas, eau sur évier, beaucoup de dégagement, verger ombragé, environ 9 poses de champs, dont la grande partie joute la propriété, vue très étendue, à proximité des forêts et de la poste, à 25 minutes de la gare de Chambrelien. Conviendrait aussi pour séjour d'été; si on le désire on ferait un lot avec la maison, le verger et les dégagements. S'adresser au **propriétaire, Alcide Girardier, Les Grattes.**

Sol à bâtir

à vendre, à Monruz, environ 5000 m². Situation exceptionnelle entre la route cantonale et le lac. S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** 6, rue du Musée.

Société immobilière de l'Ermitage

Beaux terrains à bâtir. Morcellement au gré des amateurs. Belle vue. Prix modéré. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A VENDRE
4000 m. de terrain boisé

S'adresser à Maujobia 11.

Petite propriété

à vendre aux abords de la ville, 9 chambres, buanderie, beau jardin et ombrage. Belle vue. Prix modéré. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

Propriété à vendre
à Saint-Blaise

On offre à vendre, de gré à gré, en bloc ou par lots, une propriété située au bas du village de Saint-Blaise, à proximité immédiate de la gare de la Directe et de la station terminus du tramway, comprenant:

1. Une **maison d'habitation** ayant atelier et magasin au rez-de-chaussée et logements sur deux étages;

2. Un **bâtiment,** présentement à l'usage de remise et d'entrepôt, mais susceptible d'être transformé pour toute utilisation, avec une **parcelle de jardin;**

3. Un **terrain** en nature de pré et jardin, constituant un **chésal** de 700 m² environ. Occasion favorable pour commerçants, industriels ou artisans.

S'adresser Etude Alfred Clottu, avocat et notaire, à Saint-Blaise.

Terrains à bâtir

Route de la Côte prolongée, 540 m²
Aux Parcs, 2344 m²
Vauseyon, 1575 m²
à vendre de gré à gré, à de favorables conditions. — S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** 6, rue du Musée.

VENTE
d'un domaine d'alpage
à BOUDEVILLIERS

Samedi 8 avril 1905, à 2 heures de l'après-midi, en l'Etude Guyot, notaire, à Boudevilliers, Mme veuve Arnold Guyot et ses enfants exposeront en vente par enchères publiques, **un domaine d'alpage,** situé lieu dit **« Sur les Roches »,** commune de **Boudevilliers,** comprenant **un bâtiment** à l'usage de loge pour le bétail, et **121 poses de prés et pâturage boisé.** — Entrée en jouissance: **15 mai 1905.**

S'adresser à Mme veuve Guyot, à la Jonchère, ou au notaire soussigné.

Boudevilliers, le 18 mars 1905.
Ernest Guyot, notaire.

Villa à vendre

entre Neuchâtel et Saint-Blaise, 10 chambres, électricité, buanderie, jardin, vigne. Belle vue. Conviendrait pour pensionnat. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

1200 mètres
de terrain à vendre

aux Poudrières n° 45; belle situation. S'adresser à M. Hurni-Philippin, l'Eglantine.

ENCHÈRES

GRANDES ENCHÈRES
de Bétail et Matériel rural
à LA COUDRE

Pour cause de cessation de culture, le citoyen **Louis Lavanchy,** propriétaire, fera vendre par voie d'enchères publiques, **à son ancien domicile, à la Coudre, le samedi 15 avril 1905, dès 9 heures du matin,** ce qui suit:

3 vaches portantes dont 2 prêtes au veau, 3 génisses dont 1 portante, 1 forte jument bonne pour la course et le trait;
divers chars, 1 fort tombereau, 1 brœk, 1 brouette d'écurie, 1 dite à herbe, 1 charrette légère, 1 bosse à purin montée sur son char, 1 machine à battre pouvant marcher avec manège, 1 herse, 1 rouleau, 1 gros van, 1 coupe-racines, 1 brancard à vendange (5 gerles), 1 arche à farine, divers colliers de campagne, 1 harnais à la française, 1 joug, des rateaux dont 1 gros en fer, fourches, haches, chaînes, enrayoirs, 1 étau, des scies;
1 outillage complet pour boucherie de campagne; comprenant 1 cuveau, 1 saloir, 1 machine à faire les saucisses, 1 couteau à hacher, 1 trébuchet, 1 tronc;
2 chaudières en cuivre dont 1 à goudronner les échalas, 1 tonneau de goudron;
2 pétrissoires, 1 fromagère en ciment, 1 barate;
1 lit en fer, 2 tables et bancs pour auberge, 1 fourneau à pétrole, 1 poussette, plusieurs bonbonnes;
3 ruches d'abeilles, fortes colonies;
12 mesures d'esparcette;
et quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

Terme de 3 mois pour les paiements, moyennant co-débiteur solidaire.

Saint-Blaise, le 23 mars 1905.
Greffe de Paix.

ENCHÈRES A COFFRANE

Jeudi 6 avril 1905, dès 1 h. ½ après midi, il sera vendu par voie d'enchères publiques et à de favorables conditions, au domicile du citoyen Jules-Frédéric Schenk, à Coffrane:

3 chars, 1 harnais, 1 charrue, 1 herse, 1 potager avec accessoires, 4 chèvres, 2 jougs, 5 clochettes, 1 brouette, 1 banc de menuisier, rabots, faulx, fourches, rateaux, enclumes, marteaux et une quantité d'autres objets dont on supprime le détail. R. 307 N.

TRAVAUX EN TOUS GENRES
A L'IMPRIMERIE DE LA *FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL*

GRANDES
Enchères de bétail, de matériel rural
et d'outillage de maçon et gypseur
à Dombresson

SAMEDI, 15 avril 1903, dès 9 heures précises du matin, Mme veuve d'Antoine CORTI exposera en vente par enchères publiques, pour cause de décès, devant son domicile à DOMBRESSON, le bétail, le matériel rural et l'outillage ci-après: 9 vaches fraîches ou portantes pour différentes époques, 3 chevaux, dont 1 hors d'âge, un de 4 ans, un de 2 ans et demi, 8 gros chars à échelles, ponts et brancards, 1 petit char à pont, 1 char à brecette, 1 charrette à 2 roues, 2 grandes glisses, 1 traîneau, 1 voiture, 2 tombereaux, 1 caisse à purin, des épondes et caisses pour sable, des brancards, 1 faneuse, 1 râteleuse entièrement neuve, 1 hache-paille, 1 coupe-racines, 1 herse à piocher, 1 petite herse, 1 charrue, 1 pompe à purin, plusieurs arches, des tonneaux, des râteaux, dont 2 grands, fourches, faux, fourches américaines, pioches, crocs, 1 bouille à lait, 2 seaux à traire, 1 filet et 1 caisse à porcs, des clochettes, des muselettes, chaînes, haches, scies, 4 bâches, des harnais et couvertures de chevaux, neuves et usagées, des palonniers, 2 crics, des brouettes, des sabots, 1 étau pour maréchal, 1 forge portative, 1 enclume, 1 perceuse, des pressons, des baramines, 1 bascule romaine, 150 mètres de rails, des vagonnets, 1 tournant pour vagonnets, 300 mesures d'avoine et esparcette pour semer, des pommes de terre, — et quantité d'autres objets et outils pour maçon et gypseur, dont le détail est supprimé.

Trois mois de terme pour le paiement. R. 268 N.

Enchères mobilières

Le mardi 11 avril 1905, à midi, à la ferme de M. Alfred Bourquin, à Chaumont, Mme veuve Geiser exposera en vente le bétail et les objets suivants:

3 bonnes vaches laitières portantes, dont une prête au veau, 1 génisse portante, 24 poules et 1 coq.

1 **charrue** avec son chargeolet en bon état, 1 **herse, chars** et **brouettes,** pioches, piochards, crocs, râteaux, haches, scies, serpes, fourches, faux, pelles, enclume, merlins, 1 **potager** presque neuf avec accessoires, batterie de cuisine, marteaux, 2 **romaines** avec leurs poids, sonnettes et clochettes, coins en fer, barres à mines, 1 grosse marmite n° 90, 1 cuveau à lessive, seilles en bois et en cuivre, 1 couleuse, 1 pétrin, **futaille** vide à vin et autre, **toulons** de différentes contenances, bouteilles vides, 1 **banc d'âne,** vaisselle, lampes, **tables** carrées et rondes, **armoires,** chaises, **lits complets,** literie, 1 **horloge,** 1 **bureau-secrétaire,** grands rideaux pour lits et fenêtres, 1 grand tapis, 1 étagère avec livres divers, 1 **baromètre,** 1 balance, **pompes à purin,** environ **100 mesures de pommes de terre pour semence, graines** diverses et quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

Terme de paiement: 4 mois, moyennant caution solidaire.
Greffe de Paix.

VENTE DE BOIS
Domaine de Büssy

Mercredi 5 avril 1905, dès 1 h. ½, vente par enchères publiques des bois suivants:

10 billons sapin,
9 charpentes,
70 stères sapin et verne,
4000 bons fagots.

La vente commencera au **Bas de Büssy.** — Rendez-vous **maison Lauener.** — La vente aura lieu **au comptant.**

Boudevilliers, le 28 mars 1905.
Ernest GUYOT, not.

A VENDRE

Franco à la maison
et 50 cigares gratis par 5 kg.
5 kg. tabac coupé fin fr. 2.20 et 2.80
5 » » feuille . » 3.95 et 4.20
5 » » » 1 a . » 4.80 et 5.20
5 » cigares coupés . » 6.50
Reprise assurée. Winiger, dépôt de fabrique, Gossau (Saint-Gall). O. F. 831

BOIS DE CHÊNE

A vendre 12 stères bois de jeune chêne, à 11 fr., et 1 stère bois de charronnage, à 15 fr. S'adresser à Ulysse Monnier, à Fontaine-André.

Vélo

A vendre, marque Clément, ayant peu servi et en bon état. S'adresser à M. Auberson, caserne, Colombier.

Aujourd'hui dès 6 h. ½ du soir
prêt à l'emporter:
Tripes à la mode de Caen
Tripes à la Richelieu
Tête de veau en Tortue
CHEZ
ALBERT HAFNER
traiteur-pâtissier
9, faubourg de l'Hôpital, 9

OCCASION

A vendre un **pont de jeu de quilles** en bon état à prendre sur place. — S'adresser Casino Beau-Séjour, Neuchâtel.

A vendre
1400 pieds fumier

bien conditionné. — S'adresser à A. Bonny, Ecluse 33.

OCCASION

A vendre 2 buffets à 2 portes, 2 buffets à une porte, sapin faux-bois, 6 tables, pieds tournés, 1m10 × 0m70, 12 tabourets, 1 lit, massif noyer avec sommier, 2 malles, 2 chevalets à lessive, 6 chaises, 1 chaise d'enfant, 1 échelle de 30 pieds. S'adr. à H. Gerber, Corcelles. (Téléphone.)

A VENDRE
PLUSIEURS BEAUX LÆGRES EN BLANC

provenant d'une bonne cave de Boudry, disponibles dès le 15 avril prochain.

Bonne occasion
S'adresser au soussigné.
Boudry, le 29 mars 1905.
Jean MONTANDON, notaire.

A vendre un
Joli chien basset

tricolore, très sage et propre. S'adresser ancien chantier Roulet, Maladière 16.

2, Trésor — Au Tricotage — Trésor 2

Reçu beau choix de coton
SCHICKHARDT
(véritable marque)
depuis 1 fr. 90 le paquet de 5 écheveaux
ainsi que différents genres, à des prix très avantageux

Mercerie, gants, cols guipure, etc.
Bas, chaussettes, cache-corset, caleçons d'enfants
en magasin ou sur commande
Rantage de bas et chaussettes
Se recommande, **A. Wittwer,** tricoteuse.

C'est le vrai moment

de faire une **CURE DE RAISIN,** ce qui est possible en toute saison, grâce au **Ferment pur et actif G. Jacquemin,** très efficace contre les boutons, clous, etc., et tous les malaises occasionnés par le printemps. En vente dans toutes les pharmacies. Brochure gratuite chez **Burmann et Cie, au Locle.**
Ne pas confondre avec des produits similaires.

MAISON FONDÉE EN 1879

CHAUSSURES
C. BERNARD
Rue du Bassin, près du passage du tram

GRAND ASSORTIMENT de
Chaussures fines
pour dames, messieurs, fillettes et enfants

Spécialité de genres élégants et solides, cousu à la main, cousu trépointe, système Welt; en chevreau glacé, box calf, veau ciré, veau russe, noir et couleur.

Souliers Richelieu à lacets et à boutons

BOTTINES à lacets et à boutons formes élégantes et chaussant très bien, dans tous les prix,

provenant directement des fabriques de
MM. les fils de C.-F. Bally; Strub, Glutz & Cie, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS
Réparations promptes et bien faites
ESCOMPTE 5 %
Se recommande, **C. BERNARD**

L'Arome des potages
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute
MAGGI
constituent les éléments d'une cuisine économique et bonne. Une dégustation comparative convaincra chacun de la supériorité de ces produits sur toutes les imitations; c'est pourquoi je les recommande à mon honorable clientèle.
Ed. Viquerat, Petit-Cortaillod.

BRASSERIE DE LA PROMENADE
Bière de Munich
Hacker-Bräu
Bière de Bâle
Löwenbräu

LAITERIE MODERNE
Rue du Trésor 2b

Fromage de 1er choix du Jura, Emmenthal et Gruyère, à 75, 80 et 85 centimes la livre. Fort rabais par 5 kilos.
Beurre de table extra fin, œufs frais, Roquefort Société, fromage de Saanen pour râper.

GUÉRISON
des H 3714 X
MALADIES DE L'ESTOMAC
par le lait **CAILLÉ SUISSE (ou lacticose organique)** préparé aseptiquement dans les **laboratoires Henneberg** S. A. Genève.

DURIF & Cie
Croix du Marché

Les Ombrelles et les Tissus pour recouvrages
sont arrivés
Genres exclusifs

Ayant soldé entièrement ce qui provenait de notre prédécesseur, nous n'offrons que des articles nouveaux.

Voir la suite des « A vendre » à la page trois.

DEM. A ACHETER
LAIT

D'ici à quelques mois on demande à acheter pour l'année, quelques centaines de litres de lait de un ou plusieurs fournisseurs, livrés à Neuchâtel. Payement de 1er ordre, bon preneur assuré. Demander l'adresse du n° 985 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ANTIQUITES
au
BAZAR de JÉRUSALEM
ACHAT-VENTE
Ferd. BECK, Neuchâtel

On demande à acheter des vieilles monnaies, gravures, écrits, livres, almanachs, armes et autres antiquités neuchâteloises, porcelaines, argenterie, timbres-poste, épées, poignards, objets lacustres en fer, bronze et pierre, etc.

BAUX A LOYER

La pièce, 20 cent., la douzaine, 2 fr.

En vente au bureau de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* Temple-Neuf 1.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer, pour le 24 juin, un logement d'une chambre, cuisine et dépendances, pour une personne. Prix 15 fr. par mois. — S'adresser Ecluse 44, au 1er étage. c.o.

A louer, pour Saint-Jean, rue du Château 7, un petit appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser rue du Château 1, cabinet littéraire.

A louer, pour le 24 juin, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, situé **aux Parcs.** Belle situation, vue imprenable. Conditions avantageuses.

S'adresser pour tous renseignements aux Parcs 57, rez-de-chaussée à droite. c.o.

Logement, écurie, grange et remise **à louer pour Saint-Jean, à un voiturier, Situation avantageuse, sur une route cantonale. S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.**

A louer, à Auvernier, nº 24, pour le 4 mai, un appartement de deux ou trois chambres.

A LOUER
aux Hauts-Geneveys

pour le **23 avril 1905,** un **logement** de **3 chambres,** cuisine et dépendances situé au soleil levant, et un autre **d'une chambre,** cuisine et dépendances.

S'adresser à M. A. Brand-Herren, aux **Haut-Geneveys.** R.290N.

A louer au Vauseyon, pour le **24 mars 1905,** un appartement de 2 chambres et dépendances. Prix **20 fr.** par mois. S'adresser **Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8.

A louer, pour la Saint-Jean, rue des Moulins, deux petits logements. S'adresser à M. Jacot-Seybold, rue Coulon 8.

Séjour d'été

A remettre petits logements. — S'adresser à MM. Gioria et Blandenier, Dombresson.

Au centre de la ville appartement de 5 chambres, dont une dite de fille, pour Saint-Jean. — Demander l'adresse du nº 152 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

A LOUER

pour la Saint-Jean, rue des Beaux-Arts, appartement de 5 pièces. S'adresser à la Société Technique. c.o.

A louer pour Saint-Jean ou tout de suite un bel appartement de trois chambres et chambre haute habitable, véranda, jardin, buanderie, séchoir, gaz et électricité à volonté. S'adresser à B. Basting, Maillefer 2.

A louer pour Saint-Jean au faubourg des Sablons 3 un joli logement de 3 chambres et dépendances. Eau et gaz à la cuisine. Buanderie et chambre de bains dans la maison.

S'adresser au bureau Alfred Bourquin, faubourg du Lac 13. c.o.

A louer, Parcs 55, rez-de-chaussée de 3 chambres et dépendances. S'adresser Parcs 47 a, 3me.

Joli appartement de 3 pièces pour tout de suite ou Saint-Jean. Gibraltar et Bellevaux. S'adresser à Henri Bonhôte, architecte. c.o.

A LOUER

pour Saint-Jean 1905, à Port-Roulant, magnifiques logements de 3 ou 6 chambres, chambres hautes, balcons, terrasse, buanderie, chambre de repassage, grand séchoir. Eau, gaz, électricité. Vue superbe. Tram. S'adresser pour tous renseignements à E. Hess, horticulteur-fleuriste, Port-Roulant 20.

A louer, pour le 24 juin, plusieurs logements de trois pièces et dépendances, bien exposés au soleil et situés près de la gare. S'adresser, entre 1 et 2 heures du soir, chez M. A. Béguin-Bourquin, Chemin du Rocher 15, en ville. c.o.

Appartement de **trois** chambres donnant sur la **rue du Seyon,** à louer pour Saint-Jean. Etude **Ed. Petitpierre, notaire,** 8, rue des Epancheurs.

Beaux appartements de **quatre** chambres et dépendances, près de la gare, à louer dès **Saint-Jean** ou **plus tôt** si on le désire. Prix avantageux. — S'adresser **Etude Ed. Petitpierre,** notaire, 8, rue des Epancheurs.

La Société immobilière des Sablons offre à louer de beaux logements de 4, 5 et 8 chambres confortables. Balcons. Buanderie. Gaz. Jardin. Belle vue. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'Etude Max-E. Porret, avocat, rue du Château 4.

A louer pour **Saint-Jean 1905,** au centre de la ville, joli logement de 4 chambres et dépendances. Gaz, électricité. Belle situation et belle vue.

S'adresser au bureau Borel-Courvoisier, rue Saint-Honoré 2, 3me.

A louer, pour Saint-Jean, des appartements confortables de 3, 4, 7 ou 8 chambres, situés dans le haut de la ville, à quelques minutes du centre ou de la gare. Véranda, eau, gaz, électricité, chauffage central par appartement. Buanderie, séchoir. Vue superbe. Maison d'ordre. **Prix très avantageux.** S'adresser **Ed. Petitpierre, notaire,** 8, rue des Epancheurs.

Immeuble Philippin, aux Rochettes

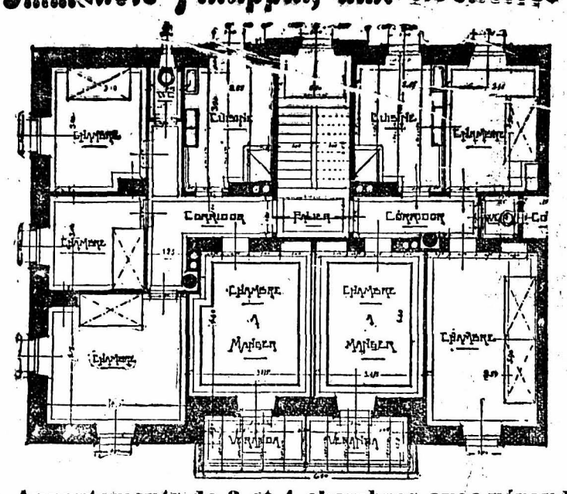

Appartements de 3 et 4 chambres avec véranda et chauffage central par appartement; eau, gaz, électricité, buanderie et séchoir. Vue étendue imprenable. La distribution se prête à l'établissement d'appartements de 7 ou 8 chambres. Prix très avantageux.

Etude ED. PETITPIERRE, notaire, 8, rue des Epancheurs

A louer à la Colombière, dès 23 juin ou plus tôt, beaux logements de 4-5 chambres. Veranda. Jardin. Belle vue. — Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

Comba-Borel nº 5 A louer dès le mois d'avril beau logement de 4 chambres, dépendances et véranda. Gaz et électricité. Vue très étendue.

S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8 rue Purry.**

CHATEAU 2: à louer pour Saint-Jean logement de 2 chambres, grande alcove, cuisine et dépendances. Grand balcon, vue étendue.

Même maison: cave voûtée, non meublée, à louer dès maintenant. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

Beau premier étage de 5 chambres, véranda, chambre de bains et dépendances, à louer pour le 24 juin. Belle vue; passage par Villamont. Côte 33, au second. c. o.

A louer pour St-Jean, Ecluse 15 *bis*, appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, à un petit ménage propre. S'adres. au propriétaire, même maison. c.o.

Cormondrèche

Appartement de cinq chambres et dépendances nécessaires, lessiverie, jardin avec ombrages.

S'adresser à M. H. DeBrot.

A louer pour Saint-Jean à une ou deux personnes soigneuses logement de deux chambres et dépendances. — S'adresser au magasin Garcin, Grand'rue 1. c. o.

A louer

pour cause de départ, un logement au 1er étage, de 3 chambres, cuisine et dépendances, dans maison neuve. S'adresser au propriétaire, Parcs nº 38.

PESEUX

A louer pour Saint-Jean, au centre du village, nº 107, un logement de 4 à 5 chambres et dépendances. Eau et gaz; jouissance du jardin.

MARIN

A louer Villa Bachelin, meublée ou non. Grand jardin. Conviendrait pour pensionnat. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

BEVAIX A louer pour Saint-Jean beau et grand logement de 7 chambres, cuisine et dépendances, avec terrasse, verger et jardin. Eau sur l'évier.

S'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8 rue Purry.**

A louer rue de la Côte, dès 24 juin, ensemble ou séparément, deux logements de 3 et 4 chambres avec jardin. — S'adresser Etude Brauen, notaire.

A louer aux Geneveys s/Coffrane,

beau logement

de 3 chambres, cuisine et dépendances. Jardins et verger autour du bâtiment. Conviendrait pour séjour d'été. Entrée en jouissance le 1er mai 1905. S'adresser à **Mlle Louise Perregaux-Dielf, Geneveys s/Coffrane.**

On offre à louer, pour le 24 juin 1905, Boine nº 14 (maison de 3 appartements seulement et bien au soleil), un logement de 5 chambres, cuisine et dépendances. Eau et gaz à la cuisine. Chambre de bains et buanderie dans la maison, part de jardin.

S'adresser au bureau Alfred Bourquin, faubourg du Lac 13.

A louer à Corcelles

pour le 24 juin 1905, un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Alte Humbert, au dit lieu.

A la même adresse, à vendre un lit complet à une personne.

CHAMBRES

Peseux

Une ou deux jolies chambres meublées, belle vue sur le lac et les Alpes, proximité de la forêt; conviendrait aussi pour **séjour d'été.** S'adresser Peseux 67 a.

Industrie 9, plain-pied, grande chambre meublée indépendante. c.o.

A louer deux chambres, Coq-d'Inde 18.

A louer jolie chambre avec pension si on le désire.

Grand'rue 1, 2me.

A louer tout de suite belle chambre meublée. Terreaux 7, 1er étage, à droite. c. o.

Chambre et pension

Faubourg du Lac 21, 2me. c. o.

Jolies chambres et bonne pension pour jeunes gens. Vie de famille. Faubourg de la Gare 3, rez-de-chaussée.

Place pour deux coucheurs. Rue Saint-Maurice 6, 4me.

A louer, tout de suite, chambre à coucher et chambre rangée. Entrée indépendante. S'adresser faubourg de l'Hôpital 40, 3me. c. o.

Parcs 51, 1er étage, chambre meublée à louer.

A louer chambre meublée pour monsieur rangé, avec pension.

Demander l'adresse du nº 138, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer deux chambres non meublées, avec part à la cuisine si on le désire.

S'adresser rue J.-J. Lallemand 5, 3me étage, à droite.

Jolie chambre meublée, 16 fr. Place d'Armes 5, 2me à droite.

A louer grande chambre meublée à deux fenêtres, à une dame ou demoiselle. S'adresser rue du Musée 4, plain-pied, à gauche.

Immobilière 6, petite chambre meublée.

Chambre et pension

pour monsieur. Demander l'adresse du nº 144 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer pour tout de suite, une belle chambre-mansarde, meublée à neuf, pour une ou deux personnes tranquilles.

Demander l'adresse du nº 153 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Chambre et pension

pour deux jeunes gens désirant partager grande et belle chambre, pour le 15 avril. — Demander l'adresse du nº 95 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer belle chambre meublée indépendante. S'adresser Champ-Bougin 28. c.o.

Chambre meublée à louer. Terreaux 7, rez-de-chaussée à gauche.

Chambre à louer, rue Pourtalès 3, 3me étage. c. o.

Chambre meublée à louer à monsieur rangé. Industrie 18, 2me. c.o.

Belles chambres meublées. Place d'Armes 5, au 1er, à gauche. c. o.

Pour tout de suite, belle chambre indépendante non meublée; maison neuve, à proximité du centre de la ville. Demander l'adresse du nº 959 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer, dès maintenant ou époque à convenir, Evole 8, un grand local à usage d'entrepôt ou d'atelier. S'adresser: Etude Guyot et Dubied, Môle 10.

HOTEL A LOUER

Pour cause de fin de bail et en conformité de la loi, le Conseil administratif des 6 communes du Val-de-Travers remettra à bail, aux enchères,

l'Hôtel de Môtiers

avec toutes ses dépendances, bâtiment rural, buanderie, jardin, etc.

L'entrée en jouissance est fixée **au 23 avril 1906 ou au 1er mai 1906,** suivant convenances.

Cet hôtel, bien achalandé et avantageusement transformé récemment, est le seul qui existe au chef-lieu du Val-de-Travers, siège de la Justice de paix et du Tribunal de district. Huit foires importantes pour la région ont lieu chaque année à Môtiers, de sorte que l'hôtel offre toutes garanties de réussite à un preneur sérieux.

L'enchère aura lieu **lundi 3 avril 1905,** dès 3 heures précises après midi, à l'hôtel même. Les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions du bail, dès aujourd'hui, auprès du président du conseil, M. Eug. Favre, à Fleurier.

Conseil administratif des 6 communes.

Petit magasin bien éclairé avec logement de 2 pièces attenant, à Bellevaux 2. S'adresser au coiffeur dans la maison. c.o.

Pour le 24 juin, à louer un ou deux locaux, bien clairs, à utiliser comme dépôts ou ateliers pour métier non bruyant.

S'adresser Ecluse 15 bis, au propriétaire.

GRAND LOCAL

pour entrepôt ou déballage. S'adresser à la boulangerie place du Marché. c.o.

DEMANDE A LOUER

On demande à louer un rez-de-chaussée de deux pièces ou à défaut deux chambres non meublées. Dégagement autour de la maison désiré. Demander l'adresse du Nº 166 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Maison de la place, honorablement connue, cherche à louer pour le 1er septembre prochain ou date à convenir

beau magasin

situé au centre des affaires. Adresser les offres sous chiffres F. M. P. 743 poste restante, Neuchâtel.

La Spes

société d'étudiants abstinents

cherche un local

Envoyer les offres avec conditions à M. G. Neuhaus, faubourg de l'Hôpital 42.

OFFRES

ON CHERCHE

pour le 15 avril une place pour une Allemande dans petit ménage soigné pour aider, ou dans un magasin. Vie de famille exigée. Demander l'adresse du nº 165 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

UNE

JEUNE FILLE

de 19 ans et de bonne famille, ayant déjà assez de connaissance de la langue française, sachant coudre, cherche une place auprès d'un à trois enfants, dans une bonne famille de Neuchâtel.

S'adresser à A. Herzig, bijoutier, Kramgasse 76, Berne. (Hc 1994 Y)

Une famille honorable **cherche place** dans la Suisse française pour

deux jeunes filles

de 16 et 17 ans, dans de bonnes maisons comme bonnes d'enfants et pour aider au ménage. Adresser les offres à **Chr. Fleischle,** administrateur, **Emmenbrücke** (Lucerne). O. 233 Lz.

Jeune fille, travailleuse, ayant déjà été en service dans de bonnes maisons, sachant coudre et repasser, et habile dans le service, cherche place de

FEMME DE CHAMBRE

dans bonne maison française. Entrée 15 avril. Ecrire A. V. nº 164 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Demande de place

Une demoiselle de 20 ans, zuricoise, de bonne éducation et connaissant à fond le service de table et les autres travaux de ménage, désire entrer dans une pension ou maison privée de 1er ordre pour se perfectionner dans la langue française. Prétentions très modestes. Photographie et certificats sont à disposition.

S'adresser à A. Vollenweider, chef de gare à Monsmier.

Une jeune fille

de 16 ans, qui va encore à l'école et a eu pendant 5 ans des leçons de français, cherche place dans un bon restaurant ou pension où elle aurait l'occasion d'apprendre le français, la cuisine et le service.

Ecrire à X. V. 151 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On cherche à placer, après Pâques, une

jeune fille d'Argovie

pour aider à faire le ménage et garder les enfants. — S'adresser à Mme Cornu, Ecluse 1.

LA FAMILLE, bureau de Placement, Treille 5, offre et demande cuisinières, femme de chambre, filles de cuisine et pour ménage.

Oberaarg. Vermittlungsstelle

(M. le pasteur JENT, à Bleienbach)

désire placer encore quelques jeunes filles et garçons, âgés de 16 à 17 ans, les derniers pour travailler à la campagne, les filles pour aider au ménage, où ils auraient l'occasion d'apprendre le français. On demande aussi des places d'échange et de demi-pension, avec et sans occasion de fréquenter l'école, avec et sans gage. (H. 1963 Y.)

Une jeune fille

sachant bien coudre et repasser, cherche place dans une bonne maison comme seconde fille de chambre ou auprès d'enfants pour le 1er mai. — Offres avec adresse à Emma Häuflin, 17, Baumgartner-Strasse, Lœrrach (Grand duché de Baden).

Domestique

Jeune homme robuste sachant soigner et conduire les chevaux cherche place. Accepterait tout autre emploi. Demander l'adresse du nº 145 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On cherche tout de suite, pour un jeune Allemand de 18 ans, robuste, place comme

DOMESTIQUE

ou autre emploi. S'adresser à M. Früh, usine Combe-Garot, Boudry

JEUNE FILLE

ayant appris le service de salle, cherche place de fille de salle dans bon hôtel, de préférence à Neuchâtel. Ecrire à M. D. 155 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une jeune fille

de bonne famille, cherche place à Neuchâtel dans famille distinguée, de préférence femme de chambre.

S'adresser chez Mme Lehmann, directeur du manège, La Chaux-de-Fonds.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* est lue chaque jour dans tous les ménages.

PLACES

Mme Pauli, Treille 5, demande tout de suite de bonnes sommolières, plusieurs bonnes filles sachant cuire, pour la ville et Interlaken.

Pour faire un ménage de deux personnes, on demande une

JEUNE FILLE

honnête et sachant cuire. Entrée 15 avril. S'adresser au magasin Morthier, rue de l'Hôpital.

On cherche pour tout de suite

Une jeune fille

de 18 à 20 ans parlant français et ayant déjà quelques notions du service de femme de chambre.

S'adresser à Mlle Clara Bonhôte, à Peseux.

Famille anglaise cherche

une bonne supérieure

pour soigner une petite fille de 4 ans et pour la couture. S'adresser par écrit à Mme Cox, Hôtel Victoria, Lausanne.

Servante sachant bien cuire et tous les travaux d'un ménage soigné, est demandée. Entrée immédiate et moralité exigée. S'adresser Serre 58, 1er étage, La Chaux-de-Fonds.

Je cherche, pour un ménage de deux personnes, une

jeune fille

honnête, sachant faire la cuisine. Ecrire à M. Schadé, Bienne, rue de Nidau.

On demande, pour Genève,

FEMME de CHAMBRE

connaissant bien le service de table et de maison. — S'adresser à Mme Gautier, Cologny, Genève.

On demande, pour le commencement d'avril,

une personne

au courant des travaux du ménage et sachant cuire. S'adresser faubourg du Crêt nº 14, 1er étage.

Femme de chambre

On demande une femme de chambre bien recommandée et parlant français. Adresser les offres sous H 3229 N à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

On demande

Une jeune fille

propre et active, sachant cuire et bien au courant de tous les travaux d'un ménage soigné.

Demander l'adresse du nº 154 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande pour Berne, pour le 1er mai, une

Femme de chambre

bien recommandée, au courant d'un service soigné de maison et de table, et sachant bien la couture.

Adresse: Mme de Wurstemberger, 16, Taubenstrasse, **Berne.**

Mlle Affolter, bureau de placement, Moulins 5, offre et demande des cuisinières, femmes de chambre et filles pour ménage.

On demande, pour le 15 avril,

une bonne domestique

sachant cuire. S'adresser à Mme Moreau, boulangerie, rue de l'Orangerie.

On demande, tout de suite, un

bon domestique

sachant traire et travailler à la campagne. S'adresser à A. Deschamps, Pierre-à-Bot.

CUISINIÈRE

Mme Max Carbonnier, à Wavre, demande une bonne cuisinière, bien recommandée.

Très bonne

CUISINIÈRE

est demandée dans un hôtel pour la saison d'été; fort gage; ainsi qu'une fille de cuisine et deux femmes de chambre.

Ecrire à D. L. 135 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande pour Lausanne,

une personne sérieuse

de langue française, sachant faire une bonne cuisine et les autres travaux d'un ménage de 3 personnes. Bons gages. S'adresser pour renseignements à Mme Sacc-de Perrot, à Colombier.

On cherche une

Jeune Suissesse

française ou Suissesse allemande, de 16 à 18 ans, d'un caractère aimable et patiente, **en bonne santé, adroite dans les travaux à l'aiguille et très bien recommandée** par un pasteur ou dame, pour assister la dame dans les soins à donner à un bébé pendant la 1re année.

Ecrire sous chiffres O. 21979 L. à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

On demande, pour le 1er mai dans famille habitant la campagne toute l'année (Clarens), une

CUISINIÈRE

très propre et active, connaissant les travaux d'une maison soignée. Il y a autres domestiques. Potager au gaz. Inutile d'écrire sans recommandation sérieuse. Ecrire sous chiffres N. 21978 L. à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Dans pensionnat de demoiselles, on cherche, pour le 1er juin, une

DOMESTIQUE

sachant bien cuire. Bons gages. Recommandations exigées. S'adresser Orangerie 8, 2me. c.o.

On demande, tout de suite, une

bonne cuisinière

Bon gage si la personne convient. S'adresser chez M. Auguste Droz, Ecluse 13.

EMPLOIS DIVERS

On demande pour Bâle-campagne, comme volontaire, un

JEUNE GARÇON

fort et robuste, connaissant les travaux de la campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser chez M. Arnold Haussener, Saules (Val-de-Ruz).

Jeune garçon

de 16 ans, intelligent et de bonne volonté, cherche place de volontaire où il ait l'occasion d'apprendre le français en échange de son travail. Demander l'adresse du nº 162 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une jeune fille de la Suisse allemande, ayant terminé son apprentissage de lingère, cherche place dans une lingerie où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à Mme Strauss, lingerie, Lenzbourg, et pour références à Mme Matthey, «la Maison Blanche», à Peseux.

WIESBADEN

Mlles Beyerhaus cherchent jeune **institutrice** française pour leur pensionnat, Kapellenstr. 91.

On demande pour tout de suite un bon

ouvrier jardinier

sérieux et célibataire. S'adresser Cimetière du Mail.

Jeune fille

allemande, intelligente, cherche place dans le canton de Neuchâtel pour **aider** dans un **bureau de poste** où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres Yc 1951 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.

ON CHERCHE

une demoiselle, au courant de la comptabilité et de la correspondance, pouvant s'occuper de ce travail chez elle pendant 1 ou 2 heures par jour. Demander l'adresse du nº 160 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande une bonne

ouvrière couturière

pour tout de suite. — S'adresser Evole 63.

MENUISIER

On demande un bon ouvrier menuisier. Entrée tout de suite, chez Arthur Gindraux, menuisier, Saint-Aubin.

Une famille de Bâle cherche

une demoiselle

de 25 à 30 ans, parlant bien le français et connaissant la musique, pour être auprès de trois jeunes filles et s'occuper d'elles.

S'adresser pour renseignements à Mme N. Grether, Promenade noire 5.

Jeune dame allemande

évangélique, 18 ans, d'un extérieur agréable, **cherche place** convenable dans une honorable famille, pour surveiller les enfants de 5 à 10 ans, éventuellement comme **dame de compagnie** auprès d'une dame seule. Bons certificats à disposition (musique et travaux manuels). Entrée le 1er mai, éventuellement plus tard. Offres sous **Z. F. 2981 à Rod. Mosse, Zurich.** Z. 2595c.

Lingère

Jeune fille ayant fait un apprentissage de lingère pendant 2 ½ ans à l'école professionnelle de Zurich, cherche place dans la Suisse française, de préférence dans un magasin de lingerie où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans le français.

Adresser les offres sous W. K. 100 poste restante, Neuchâtel.

Institutrice

brevetée, 26 ans, sachant l'allemand et l'anglais, cherche place dans bon pensionnat de la Suisse romande. Entrée avril ou mai. Offres à Mlle Hurni, p. a. Herrn O. Seyffert, Aschaffenburg (Bavière).

Une personne, sachant bien coudre, demande ouvrage à la maison. S'adresser Grand'Rue 9, 3me étage.

Demoiselle parlant les deux langues, cherche place de

demoiselle de magasin

Prière de s'adresser par écrit chez Mme Lebet-Badoux, Rocher 30.

Un ménage sans enfants cherche place de

concierge-jardinier

Certificats et références à disposition. A défaut, on cherche à louer un logement de deux pièces avec jardin. — Ecrire sous initiale V. A. poste restante, Neuchâtel.

Employé

sérieux, actif, possédant de bons certificats, au courant des différents travaux de bureau et de la comptabilité, ainsi que de la correspondance allemande et française, **cherche place** pour avril prochain. Offres sous **H. 433 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Un ouvrier boulanger

actif et sérieux, cherche place.

S'adresser Chavannes 13, 1er.

APPRENTISSAGES

Un garçon de 15 à 16 ans pourrait entrer tout de suite comme

APPRENTI

chez J. Leuenberg, **serrurier,** Parcs 45.

On cherche à placer une jeune fille de 14 ans comme

apprentie lingère

On désire qu'elle soit logée et nourrie. — S'adresser à M. pasteur Lombard, à Savagnier.

On cherche

un jeune homme de la Suisse française comme apprenti jardinier pour le canton d'Appenzell. Très bonne occasion pour apprendre l'allemand et conditions favorables. S'adresser à E. Uhlmann, Tramelan.

Couturière

demande des **apprenties.** Beaux-Arts nº 9, 3me étage.

On demande des

apprenties-assujetties

couturières chez Mme Petithuguenin rue des Poteaux 2.

PERDUS

Perdu, mercredi 29 mars, aux environs de la gare du tram du bas, à Serrières, un manuel de comptabilité. Le rapporter contre récompense à M. J.-L. Berthoud, Colombier.

PERDU

une petite broche argent oxydé, de la route de la Gare à la Collégiale. La rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 157

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* est un organe de publicité de 1er ordre.

AVIS DIVERS

Classe frœbelienne
DE
l'École normale

Les parents qui désirent faire entrer leurs enfants dans la classe frœbelienne dépendant de l'Ecole normale, sont invités à les faire inscrire le **mardi 11 avril** de 9 à 11 heures du matin, au nouveau collège des Terreaux, salle 26.

Attention

mérite **la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi** que **chacun** peut se procurer contre payements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr., ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. **600,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5000 3000,** etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu: **1er, 15, 20 avril, 1er, 14, 15 mai, 15, 20, 30 juin, 10 juillet, 1er, 15, 20 août, 15, 30 septembre, 1er, 15, 20 octobre, 10, 15 novembre, 1er, 10, 15, 20, 31 décembre.**

Les prospectus seront envoyés sur demande, gratis et franco par la Banque pour obligations à primes à Berne.

Bains salins de Rheinfelden

L'Hôtel «SCHUTZEN» avec dépendance est ouvert

Bains carbo-gazeux — Eclairage électrique

Prospectus gratuit. F. KOTTMANN, propr.

Ecole de dessin professionnel et de modelage

Exposition des travaux des élèves
au COLLÈGE de la PROMENADE

du dimanche 2 au dimanche 9 avril inclusivement

L'exposition est ouverte chaque jour (à l'exception du lundi 3 avril après midi), de 10 h. du matin à 5 h. du soir.

— ENTRÉE LIBRE —

Norddeutscher
LLOYD BRÊME

Prochains départs

Pour New-York:

via Southampton et Cherbourg, direct,	de Brême, «Kaiser Wilhelm II»	4 Avril
via Cherbourg,	de Brême, «Brandenburg»	8 Avril
via Southampton et Cherbourg, via Cherbourg,	de Brême, «Barbarossa»	15 Avril
	de Brême, «Kronprinz Wilhelm»	18 Avril
	de Brême, «Friedrich der Grosse»	22 Avril
via Southampton et Cherbourg,	de Brême, «Kaiser Wilhelm der Grosse»	25 Avril
via Naples et Gibraltar,	de Gênes, «Prinzess Irene»	13 Avril

Pour l'Egypte, Indes, Chine, Japon:

Départ de Gênes, «Bayern»	12 Avril
Départ de Gênes, «Zieten»	26 Avril

Pour Australie:

Départ de Gênes, «Gera»	2 Mai

Pour Alexandrie:

Départ de Marseille, «Schleswig»	5 Avril
Départ de Marseille, «Hohenzollern»	12 Avril

Pour passages, émigration et expédition des bagages, s'adresser à ZURICH, **H. MEISS, agent général;** ou **G. RENAUD,** avocat, 4, Passage Max Meuron, NEUCHATEL.

Ecole de Commerce de Neuchâtel

SECTION DES DEMOISELLES

COURS PRÉPARATOIRE

Examens d'admission

Mardi 25 avril, à 8 heures du matin, au bureau de la maîtresse surveillante, Hôtel des Postes, 2me étage, entrée ouest.

Toutes les élèves doivent présenter au moment de l'inscription les bulletins de la dernière classe qu'elles ont suivie. Il est désirable que l'inscription des nouvelles élèves ait lieu aussi tôt que possible, afin de permettre l'organisation d'un nombre de classes suffisant.

Des classes spéciales sont organisées pour les élèves de langue française, avec le programme suivant: Allemand, 4 heures par semaine; Français, 4 h. par semaine; Tenue des livres, 6 h. par semaine; Arithmétique, 6 h. par semaine; Calligraphie, 2 h. par semaine; Anglais ou Italien, 4 h. par semaine.

Le cours préparatoire est gratuit pour les élèves suisses dont les parents habitent le canton de Neuchâtel.

Pour programmes et renseignements s'adresser au

Directeur Ed. BERGER.

Oratoire Évangélique de la Place d'Armes

MM. les pasteurs

DELATTRE et SAINTON, de France

présideront

deux services religieux

AMEDI 1er AVRIL, à 8 heures du soir et le DIMANCHE 2 AVRIL, à 9 h. et demie du matin.

Invitation cordiale à tous

Foire de Saint-Blaise

LUNDI 3 AVRIL

DANSE

A L'HOTEL DE LA COURONNE

Musique Fontanaz

AUX DEUX PASSAGES

ULLMANN FRÈRES, Successeurs

5, Rue Saint-Honoré 5, et Place Numa-Droz

Toujours bien assorti en lingerie pour Dames et Enfants

AU COMPTANT 5 % D'ESCOMPTE

Téléphone 744 Téléphone 744

Voir notre immense choix en

BLOUSES ET CONFECTIONS pour DAMES

pour le printemps et l'été.

JUPES, ROBES, JUPONS blancs et couleur

Etoffes pour robes

Maison fondée en 1824

G. PÉTREMAND

Rue des Moulins 15 — NEUCHATEL

CHAUSSURES SUR MESURE ET CONFECTIONNÉES

Des meilleures marques suisses, continentales et américaines

Grand choix d'Articles noirs et couleurs

— PRIX MODÉRÉS —

SPÉCIALITÉ: CHAUSSURES FINES

Cliché gesgesch

MAGASIN

SAVOIE-PETITPIERRE

très bien assorti

dans tous les articles de la saison

SPÉCIALITÉS

Corsets - Blouses - Jupons

et autres articles de toilette

Grand choix de Cravattes, Gants, etc.

Le plus grand soin a été apporté aux achats

BONNES MARCHANDISES - PRIX TRÈS MODÉRÉS

AU COMPTANT 5 % ESCOMPTE

Le Livret Tartarin

contient la liste des principales maisons, de chaque localité, accordant au porteur des réductions **jusqu'à 15 %** sur tout achat au comptant. Rabais important sur plusieurs chemins de fer et bateaux. **Chacun doit l'acheter.** En vente, **à 1 fr.**, aux bibliothèques des gares, kiosques à journaux et principales librairies, **ainsi que chez les éditeurs,**

MOREL, REYMOND & Cie, à Neuchâtel

Achetez les **SOIERIES SUISSES !**

Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été.

Spécialités : Imprimés *Habutai, Radium, Taffetas caméléon, Rayé, Ombré, Ecossais, Broderie anglaise, Mousseline* largeur 120 cm. à partir de 1 fr. 10 le mètre pour robes et blouses, en noir, blanc, uni et fantaisie.

Nous vendons **directement aux particuliers** nos soies garanties solides et les envoyons à domicile **franco de port.**

SCHWEIZER et Cº, Lucerne K 69

EXPORTATION DE SOIERIES

L'ANÉMIE

la faiblesse des nerfs

(Neurasthénie)

Les rhumatismes

Le manque d'appétit, les feux, les boutons au visage et sur le corps, l'obésité, les glandes, le goitre, les dartres, le rachitisme chez les enfants, etc.: en un mot **tous les vices du sang,** sont radicalement guéris par le

Régénérateur du sang «ALBERT»

(Marque déposée)

Beaucoup plus efficace que l'huile de foie de morue et les produits similaires, le régénérateur « Albert » peut être pris en toute saison.

En vente dans les pharmacies au prix de *5 fr. la bouteille d'un kilo, 3 fr. la ½ bout.* En gros: à Delémont, chez le fabricant, Pharmacie **Fessenmayer;** à Neuchâtel, Pharmacie **Guebhart.**

Lire attentivement le prospectus.

Méfiez-vous des contrefaçons

LA

NEURASTHÉNIE

— DES HOMMES —

Œuvre couronnée, uniquement faite d'après des expériences récentes, 370 pages, nombreuses illustrations. Guide sûr, indispensable à la guérison des maladies nerveuses, **générales** et **sexuelles** par suite d'excès, d'habitudes dépravées, etc. Prix **2** fr. contre timbres-poste chez l'auteur, médecin-spécialiste Dr **RUMLER, Genève** nº 264, ainsi que les librairies suivantes: A.-G. Berthoud, James Attinger, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel; H. Baillod, Alex. Courvoisier, Chaux-de-Fonds; librairie Courvoisier, Le Locle. L'institut médical SILVANA du Dr RUMLER est ouvert toute l'année.

FUMIER

pur bovin, prix modéré. S'adresser à A. Fatton-Bolle, Verrières.

Magasin GUSTAVE PARIS

A très bas prix, un solde de foulards soie imprimés pour robes et blouses.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

BERGER-HACHEN

Rue des Moulins 32

Dès aujourd'hui on trouve de la viande de gros bétail, de première qualité, à 60, 70 et 80 cent. le demi-kilo, et du veau, première qualité, à 85 et 90 cent. le demi-kilo.

SE RECOMMANDE.

Boucherie Gustave Walter

Lard à **65** cent. le demi-kilo.

Saindoux à **80** » » »

Vins à vendre en gros

2 vases blanc, 6000 litres 1903
6 » » 21,000 » 1904
4 » rouge, 2000 « 1903 et 1904
8000 bouteilles rouge et blanc 1898 à 1903

Chez Albert APOTHÉLOZ, Bevaix.

POUTRELLES

Téléphone 293 — **Fers I et L** — Téléphone 293

GROS ET DÉTAIL, CHEZ

HENRI BILLAUD, NEUCHATEL

INDUSTRIE 32

PRODUITS D'ESPAGNE

Rue du Seyon

A VENDRE DÈS AUJOURD'HUI

Vins de Malaga ouverts, provenance directe, depuis 1 fr. le litre.
Vermouth Torino, depuis 1 fr. le litre.
Marsala, Xérès, Samos, etc. etc., vendus à de bons prix. Vin de Bordeaux, 1 fr. 50 la bouteille.
Vin d'Espagne noir pour la table, 70 cent. le litre.
Vin rouge pour la table, 40 cent. le litre.
Nous ne vendons que les

Oranges d'Espagne

et nous ne recevons pas d'oranges d'Italie et l'on peut se procurer continuellement des raisins frais, bananes, tomates fraîches, asperges.

Se recommande, **COLOM**

— TÉLÉPHONE 780 —

A un BIJOU

est à comparer un visage doux et pur, d'un air de fraîcheur de la jeunesse, d'une peau veloutée et d'un teint rosé. Toutes ces qualités sont obtenues par l'emploi journalier du vrai

Savon au Lait de Lis

de Bergmann & Cº, Zurich

(marque déposée: deux mineurs)

Pour éviter toute contrefaçon, demander partout le nouvel

Emballage noir-jaune

En vente, 75 ct. la pièce, chez:
MM. Bourgeois, pharmacien;
Donner, »
Guebhart, »
Jordan, »
Dr Louis Reutter »
Alf. Krebs, à la Ménagère;
Mlle Marie Linder, coiffeuse;
F. Porret-Ecuyer, épicerie;
Schinz, Michel & Cº, Bazar, **Neuchâtel.**
E. Mellier, épicerie, **Bevaix;** pharmac. Chable, **Colombier;** pharm. H. Zintgraff, **Saint-Blaise.**

A VENDRE

lits, canapés, divan, chaises-longue et autres, buffets, buffets de service, tables en tous genres. — S'adresser Coq-d'Inde 24, 3me étage.

Pâtisserie

Fritz WENGER-SEILER

22, 1er Mars, 22

Tous les samedis:

Brioches viennoises
Torches viennoises
Pains aux raisins

Tous les jours:

Pain Graham
Zwieback rôti frais

tous les jours.

Jeunes poules

(1904)

à vendre pour faire place. Race Orpington, Leghorn, Italiennes coucou. — S'adresser chez H. Breithaupt, Port-Roulant 13.

A vendre pour cause de départ

deux beaux tableaux faits à la main, 70/100mm. Sujets: La vue de Naples et un paysage du sud de l'Italie. Prix: 70 fr. Convenables pour salon. Demander l'adresse du nº 147 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A vendre un

GRAND POTAGER

neuf, nº 12 ½, à prix réduit, chez Paul Donner, rue Saint-Maurice 8.

OCCASION

A vendre une bonne mandoline, véritable napolitaine, à moitié prix. S'adresser épicerie Rutschmann, rue Saint-Maurice.

Bicyclette

peu usagée à vendre. Prix 100. — Rue J.-J. Lallemand 5, 3me à droite.

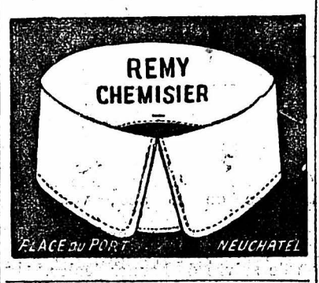

Pour une cure de printemps, exigez la véritable

Salsepareille Model

Le meilleur **Dépuratif** du sang **Sang** contre

Boutons, Dartres

épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes.

Agréable à prendre

½ lit. **3** fr. **50;** ½ lit. **5** fr.; 1 lit. **8** fr.

(une cure complète)

Dépôt général et d'expédition: Pharmacie Centrale, 9, rue du Mont-Blanc, Genève.

Dépôts dans les pharmacies à Neuchâtel: Bauler, Bourgeois, Dardel, Guebhart, Jordan, Dr Reuttor; à Saint-Blaise: Zintgraff; au Locle: Wagner; à Fontaines: Borel; à Couvet: Chopard; à Corcelles: Leuba; à Colombier: Chable; à Fleurier: Schelling.

FUMIER

de vache, livrable dans toutes les gares du vignoble. Prix très modéré. S'adresser **F. Graff, Corcelles.** c. o.

Thé Thé Thé

Le dépôt des thés importés par la maison des Missions, de Bâle, se trouve dès à présent au magasin de

M. A. PERREGAUX

faubourg de l'Hôpital 1

à NEUCHATEL

Assortiment complet de thés de Chine, de l'Inde et de Java

Prix-courant à disposition

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE — Beau choix dans tous les genres — Anciens Maison Jeanjaquet & Cie *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

OCCASION

A vendre une jolie monture d'étalage en nickel, avec plaques de verre. S'adresser Hôpital 10, au magasin.

A vendre d'occasion, à prix réduit,

un potager nº 12

avec caisse à eau et quelques ustensiles. S'adresser au nº 120, Poseux.

A VENDRE

4 ruches d'abeilles, dont 2 Dadant et 2 en paille, toutes belles colonies; 1 potager usagé on très bon état; plusieurs tables rondes et carrées; une poussette peu usagée, plus un petit camion-poussette tout neuf, solide.

S'adresser à Ch. Zimermann, à Fenin

Pour cause de transformation, occasion exceptionnelle: A vendre, à tous prix, 6 jolis

petits fourneaux

et calorifère, en catelles et en fonte avec tuyaux.

S'adresser à Albert Bach, Trois-Portes nº 1.

Amidon, Borax, Savon
Brosserie, bon courant
Nattes et Eponges
Peaux chamoisées
Bougies, Lessive Phénix
Cire et Encaustique

Se recommande,

A. ELZINGRE

28, rue du Seyon

Pianos Blüthner
Pianos Steinweg Nachf.
Pianos Mand, Pleyel, Lipp, Kapps, Seiler, Kriegelstein, Görs & Kallmann, Ritter, etc.

dans tous les styles.

PIANISTE SPÆTHE (Pianola)

Pianos des fabriques suisses

Harmoniums americans et autres

Grand choix pour vente et location

Hugo-E. Jacobi

FABRICANT DE PIANOS

Maison de confiance

Magasins rue Pourtalès nos 9-11

au 1er étage

NEUCHATEL

A vendre d'occasion un joli

CHAR A BRECETTES

S'adresser à Fritz Sahli, charron, à Colombier.

A vendre des

lapins géants

de Flandres, de premier choix, avec ou sans leurs cages, à des prix raisonnables. S'adresser Saars 17, Neuchâtel. c.o.

A VENDRE

un grand potager avec accessoires en cuivre; un petit char à brecettes à 4 places, et 1000 bouteilles dépareillées. — S'adresser à M. O. Luppi, Poseux.

On offre à vendre

un lit à une place

peu usagé. S'adresser Orangerie 6, 3me étage, à gauche.

A VENDRE

faute d'emploi, des fûts vides de 100 à 300 litres.

S'adresser Industrie 5, 2me étage, de midi à 1 ½ heure.

Potager à vendre

Faute d'emploi, à vendre, à bas prix, un excellent potager usagé, pouvant s'employer pour le bois, la tourbe, etc. Demander l'adresse du nº 148 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

AVIS DIVERS

AVIS

Le soussigné avise l'honorable clientèle de M. Chs. Fitzé, ainsi que le public, qu'il a repris

l'atelier de chaudronnerie

rue des Chavannes 25.

Par un travail prompt et soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Ed. SENN

Neuchâtel et Morat.

— Etamage à l'étain fin —

Pour faciliter la conversation française, une petite pension de famille en ville, aimerait encore recevoir à table 1 ou 2 messieurs de langue française. Etudiant préféré.

Table bonne et abondante à un prix très réduit. Ecrire s. v. p. sous chiffre P. F. nº 158 ou demander l'adresse au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On cherche

à placer dans une honorable famille de la Suisse française un garçon de 15 ans pour apprendre la langue. De préférence en échange. Adresser les offres sous chiffres X. Z. nº 149 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Langue allemande

Instituteur (lac de Zurich) reçoit deux jeunes filles ou garçons pour apprendre l'allemand. Ecole secondaire et école commerciale. Leçons et vie de famille. Ecrire à L. A. 150 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

FOURNITURES

Pose et réparation de stores

PERSIENNES - RIDEAUX

Meubles garnis

LITERIE etc.

Atelier de Tapissier-Décorateur de

J. PERRIRAZ

Faub. de l'Hôpital 11 - Neuchâtel

PRIX MODÉRÉS

Se recommande.

Un jeune homme possédant de très modestes ressources, désirerait recevoir des

leçons d'allemand et d'anglais

Adresser les offres par écrit Case postale nº 3405 sous chiffre **A. C.,** Neuchâtel.

Une honorable famille de la Suisse allemande désire placer sa fille dans petite famille honorable de la Suisse française,

en échange

d'un garçon ou d'une fille, où elle pourrait suivre une bonne école primaire et prendre des leçons de musique. De préférence aux environs du lac de Neuchâtel. Demander l'adresse du nº 143 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ROBES et CONFECTIONS

Mme FALLET

CORCELLES

annonce à son ancienne clientèle qu'elle a repris son atelier de couture.

HOTEL DU VAISSEAU

Le Samedi soir

à 7 heures

TRIPES NATURE

Tripes Mode de Caen

2 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

HISTOIRE D'UN FORÇAT

(CHARLES REDON)

PAR

FERNAND SARNETTE

— Oh! Il a dû être occupé... J'ai vu sortir deux messieurs de chez lui. Je n'ai pas pu bien les voir. Je crois ne pas les connaître...

— C'est tout plein bizarre!

— Il est si cachottier!

— Si vous le voyez, dites-lui que je l'attends. Je tiens à une revanche...

Et mon père rentra.

Le lendemain, vers quatre heures, tandis que mon père était en train de lire, dans son bureau, cependant que ma sœur donnait, sous les regards de ma mère, un coup d'arrosoir aux jasmins et aux œillets de notre modeste parterre, M. Flammarion, le photographe, et mademoiselle Laurent-Larcher, la nièce du père Talabard, firent irruption soudain.

— Mon oncle est mort! J'en ai le pressentiment! Il a dû arriver un grand malheur, monsieur Redon!

— Mais, calmez-vous, de grâce! Sait-on jamais?... Peut-être a-t-il tenu, sans rien dire à personne, à s'absenter, à se rendre à quelque rendez-vous d'affaires ou...

— Je jurerais, répondit mademoiselle Laurent-Larcher, que mon pauvre oncle a été assassiné.

Elle s'évanouit...

C'est ma mère qui lui fit reprendre ses sens, grâce à un flacon d'éther.

Le photographe et mon père échangeaient leurs impressions et concluaient, d'accord:

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Allons-y! Nous saurons à quoi nous en tenir! Ils firent le tour par l'enclos. Mon père emprunta l'échelle d'un voisin, M. Vidal, pour faire l'escalade et pénétrer dans le jardin, d'abord, puis dans le couloir qui conduisait au cellier. La porte de la chambre, une solide pièce de chêne, très résistante, était fermée en dehors. Il y avait du sang sur la serrure.

Et c'était du sang, du sang encore, du sang toujours, sur le bois d'un battant, sur une encoignure, sur le parquet.

La porte tenait bon. Malgré tous les efforts, on ne parvint pas à l'ébranler. Mon père conseilla:

— Allons chez le commissaire.

Et là, un secrétaire écrivit des bribes de déposition.

Il fit:

— Vers six heures, le patron sera là.

Mon père et le photographe s'en retournèrent au domicile de Talabard. Ils réussirent à enfoncer la porte. Au fond du bûcher, près de la cuisine, ils apprirent, de «visu», l'horrible vérité.

Ils purent faire de curieuses remarques; un baquet était plein d'eau rougie par du sang: les assassins s'étaient lavés de leur mieux; ils avaient maculé une serviette pour s'essuyer.

Et M. Flammarion s'empressa de nouveau vers le commissariat. Vers six heures seulement, le commissaire de police fut de retour. Il vint faire les constatations, précédant de peu la gendarmerie, également avertie.

Dix jours après, au moment où je prenais la garde au fort Lamothe, à Lyon, je fus arrêté...

IV

LA COUR D'ASSISES

La torture du doute, du doute atroce et angoissant, avec ses alternatives d'espérance et de découragement, dura cinq mois.

J'avais au fond de moi, malgré l'accablant et fatal enchaînement des choses, une vague confiance dans ceux qui seraient mes juges. J'avais aspiré, fiévreusement, à ce jour où le tribunal m'écouterait, m'entendrait, où je pourrais me soulager par un cri de douleur parti du fond de l'âme. Je pensais pouvoir être éloquent pour affirmer mon innocence... Quand je raisonnais, froidement, calme, je concluais: «Il est impossible que l'on me condamne. L'erreur serait trop impie et trop grossière. On m'acquittera, sûrement... Et même si l'on a relevé des charges, avec des apparences trompeuses, avec des interprétations mensongères, les jurés se laisseront attendrir par mes sanglots; ils comprendront bien que je ne suis pas coupable, que mes larmes sont sincères; ils auront pitié...»

Cinq mois! Qu'ils me parurent longs, ces cinq mois-là... Accusé d'homicide, j'allais, enfin, entendre la sentence! Oui, oui, ces hommes, interrogés par leur chef, répondraient selon leur conscience... Ils n'ont pas de haine, pas de parti-pris à mon égard. Ils sont honnêtes et bons. Ils ne se contenteront pas de vains racontars, d'allégations équivoques. Ils voudront des preuves matérielles, des faits indéniables, quelque chose de consistant, de solide, de vrai. Et comme personne ne pourra leur donner cela, puisque je n'ai pas rougi mes mains dans le sang de mon semblable, ils s'inscriront en faux contre les instructeurs, ils me dédommageront de mon immérité supplice par un verdict vengeur.

La cour d'assises de Moulins. Le 20 janvier 1887. Date de malheur et de honte.

J'essaie de comprendre l'acte d'accusation. Il est embrouillé, je crois, et je le devine terrible, formel... C'est sur des documents que j'en donne un résumé.

Il était dit que le soldat Redon, venu en permission après avoir emprunté cinq francs à un camarade, rentra à la caserne avec plusieurs pièces d'or.

Le soldat Redon avait fait à ce sujet des réponses différentes.

Au moment de l'arrestation, on avait trouvé une partie de son vêtement brûlée. Pour faire disparaître une tache de sang, bien entendu!

Et cela suffisait pour perdre un homme!

Je me réserve d'expliquer, plus tard, les choses qui parurent étranges pendant l'enquête et à l'audience. On verra que mes contradictions se justifiaient. On saura quel fut mon crime!

Je n'aurai pas le courage de raconter tout au long la journée de mon procès: l'interrogatoire, le défilé des témoins, le réquisitoire hargneux, la plaidoirie si simple et si belle. J'en veux arriver tout de suite à la minute suprême où le jury se retira dans la salle des délibérations.

J'avais éprouvé, surtout depuis l'instant maudit où l'on m'appréhenda, un sentiment d'immense fatigue, d'ennui lourd, d'égarement et d'affaissement, traversé par des crises de révolte. Mais jamais aussi nettement que cette fois je ne m'étais rendu compte de l'horreur de mon cas. On jouait, en ce moment, tout près de moi, une partie dont l'enjeu était ma tête! Selon que ces hommes réunis pour me juger répondraient oui ou non aux questions qu'on leur poserait, cela serait, tout à l'heure, le retour à la vie, à l'air pur, aux champs embaumés sous le soleil radieux, la fin de toutes mes souffrances, l'honneur et le bonheur, la réparation et la joie..., ou bien, cela serait le bourreau et le couperet, l'expiation du forfait d'un autre, le châtiment infligé aux pires bandits, l'ignominie de la guillotine ou l'infamie du bagne.

Une inquiétude me tenaillait soudain; je n'avais pas su me défendre! Les coupables se défendent mieux! Moi j'étais resté hébété et interdit lorsqu'il fallait, probablement, m'exclamer en accents virulents, et j'avais eu des regards chargés de colère lorsque j'eusse dû, peut-être, conserver tout mon sang-froid. Et les mots ne m'étaient pas venus pour faire éclater aux yeux mon innocence, pour dominer les esprits et attendrir les cœurs.

Mais la foi qui réconforte, l'illusion qui s'obstine me reprenaient bien vite. Le bon sens était avec moi, pour moi... Me condamner pour assassinat? Allons donc! L'édifice des charges, laborieusement construit, était d'une fragilité dont je ne doutais plus. Avoir tué le père Talabard moi? Pourquoi? Pour le voler? On avait retrouvé son argent intact... Le jury ne pouvait manquer de logique au point de me croire coupable.

— Emmenez l'accusé!

J'embrassai la foule d'un coup d'œil. La foule des témoins et des curieux ne me sembla pas hostile. Mes amis étaient là, me souriant. Mon père me cria:

— Courage! Tu es sauvé! C'est sûr!

J'étais perdu.

Et ma mère, d'une voix si douce que seules les mères ont cette voix-là, fit, s'efforçant de sourire:

— Ton couvert est mis à la maison! Dans un quart d'heure, tu seras acquitté. Nous dînerons ensemble, mon Charles! Courage...

Il m'en fallut du courage, maman!

Dans un local nu, j'attendis vingt minutes, vingt interminables minutes. Les gendarmes s'adoucissaient, flairant, eux aussi, l'acquittement, persuadés, eux aussi, de l'invraisemblable erreur judiciaire dont j'étais victime.

— Faites entrer l'accusé!

On m'introduit. Je regarde l'auditoire, de nouveau. Une sorte de consternation y règne. Des femmes essuient des larmes. Mon père et ma mère restent immobiles, accablés.

Je crains de deviner.

Mes yeux interrogent des voisins qui baissent la tête ou se détournent.

Un seul visage rayonne: celui du procureur.

Je comprends.

Le chef du jury se lève, prononce la formule:

— Sur mon honneur et sur ma conscience, devant Dieu et devant les hommes...

A la première question: le soldat Redon a-t-il assassiné Talabard?

Oui.

La voix poursuit... Elle me donne l'impression d'une musique d'enfer. Ma tête est pleine de feu, un tremblement me secoue. Je fonds en larmes. Je tombe étendu sur le banc...

Je suis relevé par mes pauvres parents. Je fais un surhumain effort pour reconquérir un peu de fermeté. On lit l'arrêt. J'entends seulement «travaux forcés à perpétuité». Les autres mots se confondent, se heurtent dans mon cerveau et le déchirent, les autres choses se choquent dans mon cœur et l'abîment. Et, pendant que la foule se retire, on m'emporte dans une salle isolée; je perds connaissance.

V

LE PREMIER PAS

Je souffre doublement: pour moi et pour mes parents, mes chers parents qui sont là, à mon éveil, quand je sors de la torpeur où m'a jeté le verdict odieux... Ils sont là, me baignant de leurs larmes. Mon père tient mes mains dans les siennes. Il sait bien que la fatalité s'est abattue sur moi, que je suis une proie, un martyr...

Un brigadier paraît au moment où je commence à me ressaisir:

— Allons! Il ne faut pas rester là, Monsieur et Madame. Vous reviendrez le voir demain.

C'est la consigne. Le brave soldat obéit. Mais les mères ne comprennent pas ces consignes, trop rigoureuses, souvent, pour les coupables, terriblement cruelles lorsqu'on les exerce à l'égard des innocents.

Un cri étouffé répond à l'ordre du gendarme. Ma pauvre maman défaille... J'endure mille morts en cet instant, où mon angoisse se confond avec l'angoisse des miens... Atterré, l'œil fixe, ne voyant rien, je sens ma raison

OLD ENGLAND

Maison HOFMANN Père & Fils
Faubourg de l'Hôpital 9

TAILLEURS POUR DAMES ET MESSIEURS

Ouverture de la Saison d'Eté

Grand assortiment de draps Anglais et Français

VENTE DE DRAP AU DÉTAIL - COSTUMES DE SPORT

SAGE-FEMME
Mme A. SAVIGNY
Fusterie 1 GENÈVE
Consultations tous les jours
Reçoit despensionnaires
MALADIES DE DAMES
TÉLÉPHONE 2608

HOTEL BELLEVUE
Corcelles
SOUPER
aux c. o.
TRIPES
tous les samedis

Les voyageurs pour l'Amérique sont transportés par les **nouveaux vapeurs** de la H7880
RED STAR LINE
&
AMERICAN LINE
à des conditions particulièrement avantageuses.
Louis Kaiser, à Bâle.

CERCLE LIBERAL
Ce soir à 7 h. et demie
SOUPER (tripes)
à 2 fr., vin non compris

MM. les membres du cercle sont en outre informés que le tenancier est autorisé à servir les tripes dans la grande salle, de 7 heures à 9 heures du soir.
c. o. **Le Comité.**

La Société des Charbonnages de la **Concorde** à Jemappes-sur-Meuse (Belgique), qui avait jusqu'à présent accordé le monopole de la vente de ses produits en Suisse, à une seule maison, vient de changer de système et peut traiter avec tous négociants. La **Concorde** produit toujours ses excellents charbons demi-gras pour foyers domestiques et machines à vapeur, elle fabriquera bientôt des briquettes.

AVIS DIVERS

ARMÉE DU SALUT
20, Ecluse
Dimanche 2 avril 1905, à 8 h. du soir
Soirée Vocale et Instrumentale
donnée par
La Fanfare, l'Orchestre et la Chorale
La Brigadière JEANMONOD présidera
Entrée: 50 ct. Enfants: 25 ct.

CASINO BEAU-SÉJOUR - NEUCHATEL
DIMANCHE 2 AVRIL, à 3 h. et 8 h. précises
DEUX CONCERTS
donnés par la
Musique Militaire du Locle
Pour les détails, voir le programme
Entrée: 50 cent. — Entrée: 50 cent.
La musique arrivera par train spécial à 2 h. ½

Société de tir aux Armes de Guerre
Neuchâtel-Serrières
Dimanche 2 avril 1905, de 7 heures à midi
Ier Tir militaire
Invitation cordiale à tous les militaires et amis du tir de se faire recevoir membre de la société.
Tout tireur recevra 4 fr. 50 pour subsides fédéral et facultatif ou 3 fr. pour subside fédéral seul. — En outre 50 fr. sont alloués par la caisse de la société au 15 meilleurs résultats du tir militaire.

Société de l'Eglise anglaise
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
le mardi 4 avril, à 8 ½ heures du soir, au
GRAND HOTEL DU LAC
ORDRE DU JOUR:
1. Reddition des comptes.
2. Rapport du chapelain.
3. Divers.
Le Comité.

Une ou deux filles désirant apprendre l'allemand trouveraient bon accueil dans famille d'instituteur habitant endroit au bord du lac de Zurich (près de Zurich). Bonne occasion de suivre l'excellente école secondaire de l'endroit. Adresser offres sous initiales Z. A. 295 [illegible] à Rodolphe Mosse, Zurich. Z. 2570 c.

Dépôt des remèdes
Electrohoméopathiques
AUTHENTIQUES
de M. le comte Matteï, chez Mme L. Frech, rue de l'Oratoire 3, 1er. c.o.

ÉCHANGE
On désire placer une jeune fille allemande de 15 ans, voulant suivre les écoles, en échange d'un garçon ou d'une fille à peu près du même âge. Vie de famille. Occasion de suivre de bonnes écoles.
S'adresser à Mme Loosli, Parcs 53, ville.

On demande à emprunter au 4 %, la somme de 30,000 fr. contre garantie hypothécaire en 1er rang sur immeuble en ville.
S'adr. Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Dans une famille honorable, à Gléresse, lac de Bienne, on recevrait quelques jeunes filles en pension. Occasion d'apprendre l'allemand. Bonnes conditions et références. Demander l'adresse du no 156 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Hotel Suisse
SAMEDI SOIR
Tripes nature
et à la
MODE DE CAEN
Se recommandent,
Sœurs Allenbach.

25,000 francs à prêter au 4 0/0
dès maintenant ou pour époque à convenir contre garantie hypothécaire de premier ordre sur immeuble en ville. Etude des notaires Guyot & Dubied.

Pour messieurs
Bonne pension. Prix modéré. Centre de la ville. Demander l'adresse du no 141 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Vente
en faveur des Missions
La vente annuelle en faveur des Missions aura lieu, Dieu voulant, le jeudi 27 avril, dans la Grande Salle des Conférences. Le comité la recommande tout spécialement aux amis du règne de Dieu.
Les dons pourront être remis à:
Mlles Louise DuPasquier,
» Anna de Perrot,
Mmes de Pury-Wolff,
» Nagel-Terrisse,
» Gretillat-Martin,
» DuPasquier-de Pierre,
» Charles Schinz,
» Guye-Leuba,
» Maurice Boy-de-la-Tour,
» Göthe Sjöstedt,
» Albert Quinche,
» Berthoud-Clerc,
Mlles Ida Gyger,
» Marie DuBois,
» Agathe de Pury,
Mmes Rachel Pons,
» Maurice de Perrot,
» Georges de Montmollin.

Café de la Tour
Tous les samedis
TRIPES
et tous les jours
FONDUE

Institution pour jeunes gens
LEUTENEGGER-HAEDENER
Schinznach (Argovie)
Étude des langues modernes. Facilités spéciales pour apprendre à fond l'allemand. Branches commerciales. Préparation pour les administrations fédérales. Education soignée. Vie de famille. **Prix modérés.** Nombreuses références. Prospectus et renseignements par le directeur: **M. Leutenegger.**

HOTEL DU DAUPHIN
SERRIÈRES
POISSONS A TOUTE HEURE
CHOUCROUTE GARNIE
TRIPES
Tous les samedis
FONDUE
Se recommande,
Le tenancier.
Grande salle pour sociétés

CONTES DU DIMANCHE

UN CAPRICE

Pourquoi faut-il qu'un démon malicieux ait placé sur la route de M. de Berlemont la belle Clémentine, comme on l'appelle, une très accorte jeunesse, jolie et blonde à rendre jalouses toutes les « demoiselles » des alentours?

Clémentine, c'est la nièce du vieux fermier, le père Madelon. Orpheline, elle a été recueillie, à sa sortie de pension, par lui et sa femme, Olympe, qui la traitent ni plus ni moins que si elle était leur fille, la propre sœur de leur fils unique, Antoine.

M. de Berlemont a donc jeté les yeux sur cette délicieuse créature. Il l'a trouvée adorable et, en homme habitué à n'obéir qu'à sa fantaisie, tout de suite, il a pensé en faire sa femme.

Il a de l'argent pour deux, si elle est pauvre; il est libre, indépendant, s'ennuie: c'est dit, il l'épouse.

L'ayant rencontrée en pleine campagne, sans témoin, il lui dit la nature de ses sentiments.

La jeune fille l'écoute sans embarras; seule, une rougeur légère anime à peine son teint de lis, quand elle lui déclare loyalement que, pas libre, sa foi étant engagée à un autre, elle ne peut en entendre davantage et le prie de ne pas la compromettre par une insistance qui, maintenant, serait déplacée.

M. de Berlemont n'en veut pas croire ses oreilles et il rentre chez lui, horriblement vexé de cet échec, qu'il ne parvient point à s'expliquer.

Un orage épouvantable éclata, dans la nuit, sur le pays, et si le châtelain, moëlleusement enfoui dans ses oreillers, derrière ses courtines bien closes, n'en savoura que plus délicieusement peut-être le charme de l'abri où il reposait, le vieux fermier Madelon, lui, pleura jusqu'à l'aube sur ses inutiles efforts, sur ces champs dévastés, sur cette ruine d'une année qui allait suivre la tourmente d'une nuit.

Hélas! il n'y avait plus un épi sur pied et la moisson était perdue tout entière!

Le père Madelon était la probité même. Il était mieux encore, l'exactitude faite fermier, et, lorsque l'époque de l'échéance de ses loyers arrivait, avant midi, il en versait le montant entre les mains de l'intendant de son propriétaire, M. de Berlemont.

Mais, cette fois, il n'y fallait point songer, tout au moins pour l'instant, et il dut se résigner à solliciter un délai.

Le premier mouvement de M. de Berlemont fut de lui dire:

— Certainement, père Madelon, je vous accorde du temps, le temps qu'il vous faudra. Vous êtes un honnête homme.

Mais, dans le même instant, il lui passa par l'esprit une idée infernale.

Le démon malicieux lui avait soufflé: «Voilà l'occasion, si tu n'es pas un maladroit, de briser la résistance de Clémentine. Elle aime son vieil oncle. Pour le sauver de la ruine, elle fera n'importe quel sacrifice. Tu n'as qu'à savoir t'y prendre, lui faire connaître qu'il ne dépend que d'elle que tu ne le chasses pas et ne le plonges point dans la misère».

Et M. de Berlemont ne sentit pas tout ce qu'il y avait de vil dans ce conseil: il en fut séduit, et ce fut d'une voix doucereuse qu'il répondit au vieux fermier:

— Père Madelon, je suis, vous n'en doutez pas, désolé de ce qui vous arrive; mais, si je me mettais à entrer dans ces considérations-là, je serais moi-même, malgré ma fortune, bien vite réduit à la misère, surtout, ajouta-t-il, avec les dépenses que j'ai à faire, cette année, pour restaurer mon château.

Sans mot dire, le vieux fermier se retira, chancelant comme sous un coup de massue.

* * *

M. de Berlemont est inquiet, nerveux. Il a achevé de dîner seul et il fume mélancoliquement son cigare.

Répondra-t-elle? Ne répondra-t-elle pas? Car il lui a fait tenir d'urgence une lettre qui est un véritable ultimatum.

Soudain, un grattement léger se fait entendre à la porte de la salle à manger. Oui, il y a une réponse, et, s'il y a une réponse, c'est qu'elle est vaincue, c'est qu'elle consent.

D'une main impatiente, il déchire l'enveloppe et dévore du regard les quelques lignes légèrement tremblées qui sont écrites et qui, à un examen attentif, apparaissent comme mouillées d'une larme, dont une tache trahit l'indiscrète présence sur le papier.

Voici ce qu'il lut:

«Monsieur,

Si mon oncle et ma tante veulent bien donner leur agrément à votre demande, je me ferai un devoir de leur montrer l'obéissance et le respect que doit une jeune fille à ses parents d'adoption.

Je suis, Monsieur, votre humble servante.

Clémentine».

Ces quelques mots si dignes, exempts de regrets comme de récriminations superflues, produisirent sur M. de Berlemont une impression extraordinaire. Il comprit, devant ce reproche muet, toute l'indignité de sa conduite, et la simplicité héroïque du sacrifice lui fit monter le rouge de la honte au front.

— Mais, c'est une infamie! ne put-il s'empêcher de s'écrier. Comment ai-je bien pu, moi, au fond un galant homme, concevoir un aussi noir dessein?

Il passa dans son cabinet et écrivit, à son tour, d'un seul trait, le billet suivant:

Mon brave père Madelon,

Pardonnez-moi de vous avoir causé, hier, une peine aussi imméritée, mais j'étais sous le coup d'une contrariété très vive et je n'ai pas réfléchi que ce que je faisais était une méchante action. Mettez que je n'ai rien dit et veuillez ne retenir que ceci: que je vous accorde bien volontiers tout le temps nécessaire pour vous acquitter des fermages échus cette année. BERLEMONT.

P.-S. — A propos, quand vous marierez votre nièce, faites-moi signe. Je tiens absolument à laisser à cette charmante enfant un souvenir: ce sera un bien mince dédommagement du chagrin que vous avez pu éprouver de mon fait et, pour moi, ce me sera une joie véritable. Je pars pour Paris, où me rappellent mes affaires. Inutile de me remercier.

B.

Quand il eut terminé cette lettre, il eut un sourire joyeux. Ayant appelé son valet de chambre, il lui enjoignit de la porter sur-le-champ à son adresse.

Le soir était venu. Il alluma un nouveau cigare et s'en fut à travers les champs.

Pour la première fois, il trouva une poésie exquise aux arbres silencieux, savourant la tiède volupté de la nuit mélancolique qui s'endormait, à cette heure, sous un dôme parsemé d'étoiles, et il sentit un attendrissement rare le pénétrer.

L'année suivante, M. de Berlemont, châtelain et maire du village, donnait à Clémentine, qui épousait Antoine, le garçon du père Madelon, une dot de dix mille francs, et il quittait Paris, ses amis, ses plaisirs, pour venir lui-même, ceint de l'écharpe municipale, unir les deux jeunes gens.

Et ce sceptique éprouva, en ce jour, une des plus douces émotions qu'il eût jamais ressenties certainement jusque là.

MAX BASTIA.

POLITIQUE

Royaume-Uni

A la séance de mercredi, aux Communes, M. Winston Churchill a demandé à M. Balfour quelle attitude il comptait prendre vis-à-vis du vote de blâme passé dans la séance de la veille en l'absence préméditée du premier ministre et de toute la majorité.

M. Balfour déclare ignorer ce vote.

Sir Henry Campbell Bannerman demande alors à M. Balfour s'il est bien le leader de la Chambre des communes.

M. Balfour répond: «Tant que j'ai la confiance d'une majorité à la Chambre, je le suis. Si sir Henry en doute, il a le moyen d'en faire la preuve.»

Les partisans du gouvernement applaudissent vivement ce défi pour le moins singulier, étant donnée la tactique de retraite constante du cabinet, tactique qui a été, d'ailleurs, aussitôt renouvelée contre une résolution déclarant que les propositions fiscales de M. Chamberlain seraient nuisibles à la marine marchande anglaise.

ETRANGER

Terrible erreur. — On mande de Douai qu'un adjudant du 27e d'artillerie, M. Trochain, devant subir à l'hôpital militaire de Douai, une opération chirurgicale d'un caractère d'ailleurs anodin, le médecin militaire, chargé de faire cette opération, avait ordonné, pour insensibiliser le patient, une injection de trois centigrammes de cocaïne. Par suite d'une terrible erreur, le pharmacien de l'établissement délivra trois grammes de ce produit.

L'injection fut faite; quelques instants après, le tétanos se déclarait et après six heures d'une terrible agonie, pendant laquelle le malheureux adjudant s'arrachait la figure avec ses ongles, il expirait dans les bras des médecins impuissants à combattre le poison.

On a averti la famille de M. Trochain de l'erreur qui avait été commise et de l'issue fatale de l'opération.

Pris à son propre piège

On se plaint assez souvent de recevoir des objets que l'on n'a pas commandés, des livres par exemple. Voici à ce propos une histoire plaisante qui nous arrive d'Allemagne. Certains marchands de cigares de Berlin, plus «roublards» que consciencieux, avaient trouvé un moyen pratique d'écouler leurs produits.

Sans les consulter, ils envoyaient à des personnes notablement solvables, telles que médecins, avocats, ingénieurs, gros industriels ou commerçants, hauts fonctionnaires, etc... des boîtes de cigares qu'ils accompagnaient d'une lettre conçue dans les termes suivants:

Monsieur, vous ne m'avez pas, il est vrai, commandé de cigares; néanmoins je me permets de vous en envoyer cent cinquante, convaincu que je suis que vous en apprécierez le fin arome, etc. Veuillez trouver inclus ma facture s'élevant à quinze marks.

Parmi ces clients à la carte forcée, il s'en trouvait toujours un grand nombre qui soldaient la facture. Parfois c'était un domestique qui accueillait l'envoi en l'absence de son maître. D'autres destinataires recevaient les cigares, puis, par négligence à les retourner, ils finissaient par les fumer... et les payer.

Bref, de ce trafic aussi heureux que délicat, ces marchands tiraient de bons bénéfices.

Mais à finaud, finaud et demi. Il se trouva un spirituel docteur qui sut rendre la monnaie de sa pièce à son importun fournisseur. Il commença par consommer béatement les cigares qu'il n'avait pas commandés, puis adressa à l'expéditeur le billet ci-dessous:

Monsieur, vous ne m'avez pas, il est vrai, demandé de consultation; néanmoins je me permets de vous envoyer, ci-joint, cinq ordonnances, convaincu que je suis que vous trouverez à les utiliser et que vous en serez aussi satisfait que je le suis de vos cigares. Le prix de mes ordonnances étant de trois marks, nous sommes quittes.

Tête du marchand de cigares qui, comme le renard de la fable, jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

---

qui s'endort, quand un frôlement doux comme une caresse me fait une fois de plus me redresser. Je regarde... Marguerite!...

Une jeune fille de vingt ans, jolie et douce, me murmure, d'une voix céleste:

— Espérez, Charles!

Pluie exquise, sur l'incendie de ma douleur! Rayon bienfaisant et divin! Brise parfumée, souffle consolateur... Marguerite m'a dit: «Espérez!»

Je veux espérer. J'aurai raison d'espérer, toujours...

Marguerite est devant moi. Son père l'accompagne. Tout le monde ne m'a donc pas oublié, anathématisé, flétri? C'est de l'espoir vivant et rose, fleuri et adorable qui a pénétré dans le logis du forçat de tout à l'heure... Marguerite et son père sont accourus à la première nouvelle de ma condamnation. Ils ont cru, d'abord, que je triompherais de mes accusateurs. Maintenant, ils ne mêlent pas leurs accents à ceux des pourvoyeurs de bagne! Ils sont venus apporter à mes parents un admirable témoignage de fidélité. Ils sont venus prouver à la victime de l'erreur judiciaire que tout n'est pas fini pour elle et que l'avenir réparera le mal qu'hier, iniquement, lui a fait...

Je serais si heureux de pouvoir leur dire tout le bien que je ressens de leur visite! Mais je ne sais plus parler. Je pense... Je pense aux dimanches de liberté, à Lyon, que leur compagnie rendait si agréables au soldat.

Un mot me vient, un seul, dont je m'empare, que j'articule, que je répète en pleurant, en cachant mon visage:

— Merci! Merci!...

C'est Marguerite qui reprend:

— Nous savons que vous êtes innocent! Justice se fera.

— Adieu!

On m'entraîne.

Et c'est [illegible] encore, la solitude effroyable [illegible] En me laissant, on me livre à mes pensées. Ma volonté fléchit en ces heures affreuses, mon énergie s'efface et disparait. Mais la mémoire me reste. Je revois nettement toutes les phases du drame qui ont abouti à ce fait: je suis un forçat.

C'est la prison. Ce sera le bagne... J'étais gai, insouciant, presque favorisé par le sort. Je regardais l'avenir avec confiance. Un incident inattendu m'a précipité dans la fange, dans la honte, au supplice. Comment cela s'est-il fait?... Aucun détail ne m'échappe. Je passe en revue, mentalement, les aventures courues en chemin...

Je me rappelle ma dernière permission, mon entretien avec Talabard, mes adieux à la gare, le lendemain; puis, deux jours après mon retour, le premier contact avec le déshonneur.

C'était le 7 août, au fort Lamothe, à Lyon, vers neuf heures du soir. J'étais de garde. Je dormais sur la planche, après avoir pris ma faction. Le sergent, chef de poste, vint me tirer du sommeil:

— Redon, on vous demande!

Souvent, l'un de mes amis venait me demander au 99e de ligne. Je lui avais justement dit que j'étais de garde ce soir-là. Il avait eu la bonne idée de passer bavarder quelques minutes.

Je m'étirai, me levai, bouclai mon ceinturon, et en route!

Ce n'était pas mon ami.

— C'est vous qui avez à me parler, Monsieur?

— Oui. Vous êtes M. Redon?

— Parfaitement. Que désirez-vous?

— Je suis envoyé par le parquet de Moulins. Je voudrais savoir si, au cours de votre dernière permission, vous ne vous êtes pas disputé et battu avec quelqu'un...

J'ouvris démesurément les yeux, tant je tombais des nues. Mon interlocuteur se mit à rire.

— Disputé? Battu? repris-je... Mais pourquoi, mon Dieu! Cela n'est pas dans mes habitudes, ni dans les habitudes des personnes que je fréquente. Je ne me suis ni disputé, ni battu... Puis-je savoir maintenant, Monsieur, pourquoi vous me posez ces extraordinaires questions, pourquoi le parquet de Moulins vous envoie?

L'homme tira de sa poche un papier jaune. C'était un télégramme, paraît-il. Il me le présenta. Je lus, je parcourus, plutôt. Et je ne saurais dire exactement ce qu'il y avait d'écrit sur ce papier ou ce télégramme. Puis l'homme exhiba une carte. Et je vis:

BUCHNAT
Agent de la Sûreté.

J'avoue, je n'éprouve aucune répugnance à avouer que mon étonnement fut grand et apparente mon émotion.

«Buchnat, agent de la Sûreté...» Que me voulait donc cet individu?

Il me l'apprit:

— Vous ne verrez aucun inconvénient à me montrer vos effets et vos bras?

— Mais, pas du tout, si ça peut vous faire plaisir...

Je dois noter ce détail en passant: en arrivant chez moi, j'avais changé de linge. C'était le même linge que je portais, me disposant à le renouveler le lendemain dimanche.

Bref... Je déposai mon sabre, ma giberne, mon ceinturon, et je retirai ma tunique.

L'agent Buchnat la regarda avec un soin minutieux.

Je relevai les manches de ma chemise.

L'agent Buchnat, après un examen attentif, ne trouva rien de suspect.

J'en étais à mon gilet de coton... Je m'en dépouillai.

Alors, l'agent Buchnat, d'un geste automatique, posa le doigt sur une légère écorchure qui tranchait sur la chair à quelques centimètres du poignet.

— Qu'est-ce que c'est que ça? interrogea-t-il en plongeant dans mes yeux.

Je confessai la chose, sans détours: des milliers de punaises nous dévoraient au poste. Je m'étais gratté... Que le soldat dévoré par les punaises et qui ne s'est pas gratté me jette la première pierre... Moi, je n'avais pu résister à ce besoin... Je m'étais gratté... Si le policier avait daigné constaté l'état de mes jambes (car j'avais surtout gratté mes jambes!) il en aurait vu d'autres!...

L'agent Buchnat me laissa reprendre mes effets, me salua, et fit:

— Vous avez de la chance de ne pas avoir de sang sur vous!

— Mais, pourquoi aurais-je du sang sur moi? Où l'aurais-je pris? Aux punaises?...

L'homme partit, des camarades m'entouraient, curieusement. Je ne savais que répondre à leurs questions. La stupéfaction paralysait ma langue.

Puis une corvée apporta la soupe. Je me débarrassai, en dévorant, de mes préoccupations sottes. Et je ris avec les autres, de tout cœur...

Les autres ne demandaient, d'ailleurs, qu'à m'être sympathiques. J'étais riche... Et pourquoi cacher, aujourd'hui, la source de ma fortune!... J'ai payé la faute chèrement...

On fit des pièces d'or trouvées sur moi la principale charge de l'accusation... Je ne voulus jamais dénoncer leur origine, et c'est ce silence qui me perdit.

Un enfantillage peut approvisionner une guillotine!

Vous serez, lecteurs de ces «Mémoires d'un Forçat» les premiers à recueillir mon aveu. Vous aurez la clé du mystère. Vous connaîtrez la cause de tant de tourments et de hontes!

J'étais, je l'ai dit, parti en permission en empruntant cinq francs à un camarade. Je revins en faisant sonner des pièces d'or.

Je dois le bagne à cet or.

Il était mal acquis.

Je l'avais dérobé, «chipé» à papa; je l'avais pris dans l'étui de cuir placé dans son modeste secrétaire.

Quelque poète a dit à peu près:

Un père est un banquier donné par la nature.

J'avais, à l'égard de mon père vénéré, j'avais eu les mêmes idées que le poète... Mais je me serais bien défendu de le reconnaître, alors...

Il me faut, ici, placer une plaidoirie, en quelques lignes...

Vous savez déjà que mon père avait une conception très personnelle des besoins d'un jeune homme; il m'avait refusé l'intégralité d'une somme infime, destinée à acquitter une dette, répliquant: «Il faut ce qu'il faut, — pas plus!...» Et je le savais si confiant et si bon, — c'était mon père! — que j'avais «chipé», je tiens au mot, car je ne suis pas plutôt un voleur qu'un assassin, une faible partie du contenu de cet étui de cuir qui fut mon talisman de la douleur.

Au quartier, je fis sonner le métal de mon avoir, bruyamment. J'étais si fier! Je fus vaniteux; j'exagérai... Je recueillis même des amitiés nouvelles, à cette occasion...

La visite de l'agent Buchnat me consternait soudain... Si mon père allait se douter...

Et j'avais une autre crainte, après le départ du policier, en reprenant la faction, une crainte atroce: peut-être me soupçonnait-on d'avoir été mêlé à quelque bagarre sanglante entre militaires. C'est quinze jours de prison, sinon le conseil de guerre, cela, par un colonel qui ne badine pas avec la discipline!...

...J'avais remarqué, sur la manche de ma chemise, en me déshabillant devant l'agent de la sûreté, une tache rouge, une marque de rouille comme il s'en produit fréquemment lorsque le linge est mis à sécher sur des fils de fer, après le lavage. Mon gilet était intact, il est vrai, prouvant bien que je n'avais participé à nulle rixe... Mais si une rixe avait eu lieu? Si on allait m'inquiéter à ce propos?

Sans songer à autre chose qu'à ma peur stupide, je brûlai la manche à la place de la tache... Et j'aggravai la maladresse, toujours par crainte d'être puni, en agrandissant le trou avec mon couteau...

Il convient de noter que la chemise en question ne parut pas aux assises. Elle fut la pièce à conviction lointaine, absente, mais cependant décisive.

A cinq heures trente du matin, on me relevait de garde.

Je rentrai au fort à six heures.

Le sergent, chef de poste, m'ordonna:

— Mettez-vous en tenue de corvée. Vous allez descendre en prison.

— Pourquoi?

— Je n'ai pas d'explications à vous donner. Mettez-vous en tenue.

— Mais, sergent, est-ce pour cette visite de tout à l'heure? On m'a demandé si je m'étais battu... Je ne me suis pas battu...

— Je ne sais rien. Ordre de l'adjudant.

Je demandai l'adjudant.

— Mon...

— Je n'ai rien à vous dire...

L'agent Buchnat, cette fois accompagné, réapparut.

On me fit revêtir mes effets d'instruction. On m'emmena.

On me fit monter en fiacre.

J'implorais:

— De quoi m'accuse-t-on?

Je n'eus pas un indice.

Et, sur mon insistance, je recueillis un brutal:

— Laissez-nous!

Devant un bâtiment d'aspect désolé, la voiture s'arrêta.

J'en descendis.

On me fouilla. On m'enleva mon tabac. Nous traversâmes un long couloir et je pus lire cette enseigne sur un guichet: «Perman[illegible]

(A suivre.)

PAQUES 1905

„Au Louvre"

X. KELLER-GYGER

rue du Seyon à NEUCHATEL

PAQUES 1905

Dès aujourd'hui

Grande Mise en Vente

d'Articles pour Pâques

achetés spécialement pour cette circonstance

qui sont arrivés seulement ces jours

Hautes Nouveautés noir pour Robes de Communion

Le plus grand choix de Serge, Granités, double largeur, depuis . **fr. 1.45, 1.85, 2.45**

Hautes Nouveautés en noir, dernière création depuis . **fr. 2.75** jusqu'à **6.50**

Confections pour Dames et Fillettes, en Jaquettes, Mantes, Manteaux, Paletots, etc. **Costumes tailleur.**

Robes et Costumes, haut chic, façon la plus perfectionnée.

Blouses, choix unique de toutes Hautes Nouveautés qui peuvent se fabriquer à Paris, Vienne et Berlin.

CHOIX SANS PAREIL EN HAUTES NOUVEAUTÉS

pour

COSTUMES ET ROBES

dans tous les genres et teintes et pour tous les goûts possibles

JUPONS, JUPES-ROBES, CORSETS, TABLIERS

ARTICLES A JOUR ET BROCHÉ

en noir, blanc et noir, etc.

Article spécial et tout nouveau

pour le Printemps et Eté

NOUVEAUTÉS FIL POUR COSTUMES

de dames et fillettes

EXTRA LAVABLE

Toujours le plus grand assortiment

d'Articles pour Trousseaux

Beau et grand choix

de

BELLES LINGERIES

pour

DAMES ET FILLETTES

Coupons en beaux lainages

MAGASIN

„Au Louvre"

X. KELLER-GYGER

à NEUCHATEL

Grand choix. — Prix et qualités sans concurrence

Toujours belle Maculature, à 0,25 le kilo

AU BUREAU DE CETTE FEUILLE

Brasserie Helvétia

SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI

Grandes Représentations

par

M. le professeur RENÉ

Célèbre illusionniste moderne — Escamotage, déclamations, ventriloquie

Télépathie exécutée par Mlle IRMA

AULA DE L'ACADÉMIE DE NEUCHATEL

Mercredi 5 avril 1905, à 8 h. ½

CONCERT

donné par

A. PELATI, mandoliniste

avec le bienveillant concours de quelques-uns de ses élèves et de

M. le prof. C. RONZANI

Pour les détails, voir le programme

Places numérotées 2 fr. Non numérotées 1 fr.

Billets en vente chez Mlles Godet, magasin de musique et le soir à l'entrée.

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES

à l'imprimerie de ce journal.

LANGUE ALLEMANDE

Un instituteur secondaire recevrait des pensionnaires pour apprendre l'allemand; leçons particulières de piano et de violon; vie de famille, prix de pension 50 fr. par mois. Références par Georges Péter, ébéniste, La Sagne.

S'adresser à M. R. Feldmann, à Obstalden (Glaris).

Cannage et Empaillage de chaises

Rue Saint-Maurice 11

Travail prompt et soigné

PRIX MODÉRÉS

Se recommande, E. LŒTSCHER

DOCTEUR OTZ

absent

jusqu'au 10 avril

Petite famille dans un village du canton de Berne prendrait en pension

jeune fille

désirant apprendre l'allemand.

Demander l'adresse du n° 163 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A donner

grand chien, croisé Saint-Bernard, à condition d'être bien soigné. S'adresser rue de la Côte 20.

ÉCHANGE

Une famille bourgeoise de Bâle prendrait une jeune fille ou garçon de 13-14 ans, protestant, en échange d'une jeune fille de 14 ans. Ecrire sous B. X. 5203 à Rodolphe Mosse, Bâle. (Zag B. 203)

CONVOCATIONS

Ecole-Chapelle de Flandres

(25e année)

Ecole du dimanche: 9 h. du mat.

Culte public: 10 » »

Réunion religieuse: 7 h. ½ soir

Société de Tir du Grütli

NEUCHATEL

1er tir obligatoire

Dimanche 2 avril 1905

dès 1 heure de l'après-midi

Distance 300 et 400 mètres

Cibles A et B

Comme les années précédentes, la Société donne les cartouches gratuitement pour le tir obligatoire ainsi que pour le tir facultati.

Invitation cordiale.

LE COMITÉ.

Avis aux abonnés

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 mars sont priées de le renouveler. — Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de 3 mois dès le 1er avril.

Dès le 6 avril, nous prélèverons en remboursement par la poste le montant de toutes les quittances non retirées à notre bureau à cette date (ville et extérieur).

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage

Richard-Dominic Hansom, Anglais, et Edith-Tomlins Smith, Anglaise, tous deux à Neuchâtel.

Robert-Edmond Schorpp, électricien, Neuchâtelois, à Môtiers, et Angéline-Cécile Vago, sans profession, Italienne, à Montreux.

Georges-Ernest-Emile Jallard, employé C. F. F. Fribourgeois, et Albertina Kaprano, bonne d'enfants, Bavaroise, tous deux à Neuchâtel

Naissances

30. Marguerite-Hélène, à Louis-Edouard Sandoz, fonctionnaire postal, et à Berthe-Hélène née Borel.

30. Antoinette-Madeleine, à Charles Knapp, professeur, à Alice-Louise née Reymond.

LA GUERRE

La flotte russe

On sait que la flotte russe a quitté les eaux de Madagascar, probablement après des observations faites au gouvernement français par les Japonais. On se demande où la flotte russe va se rendre. S'il faut en croire le « Times », c'est aux îles Chagos.

Quiqu'on soit encore sans informations sur l'itinéraire qu'a suivi l'amiral Rodjestvensky après avoir quitté Madagascar, dit le journal de la Cité, il semble résulter de diverses indications qu'on entendra probablement parler prochainement de la présence de la flotte de la Baltique dans le voisinage des îles Chagos. Nous apprenons, en effet, que du charbon et des approvisionnements ont été envoyés de Madagascar dans ces parages. Comme les îles Chagos appartiennent à la Grande-Bretagne, il sera impossible à l'amiral russe de se servir de Diego-Garcia comme base ou de séjourner dans les eaux territoriales des îles, mais il peut avoir donné rendez-vous à ses charbonniers dans le voisinage.

Il paraît que la compagnie Hamburg-Amerika, dont des steamers ont été affrétés par les Russes pour servir à la flotte de la Baltique, a défendu à ses steamers d'aller plus loin que le 80e degré de longitude est. Il est possible que ce soit pour cette raison que dix autres steamers ont été récemment achetés à Hambourg par le gouvernement russe pour servir à la flotte de la Baltique.

L'itinéraire au-delà de Diego-Garcia comporterait le passage par le détroit de la Sonde, probablement vers Saïgon.

Des trois steamers récemment envoyés d'Europe avec, pour la flotte de la Baltique, des vivres et des approvisionnements d'une valeur totale de 8,750,000 francs, un s'est échoué à Mozambique, un autre est dans la mer Rouge et le troisième n'est parti que la semaine dernière.

— Le correspondant du «Daily Mail» à Aden annonce que 16 navires charbonniers sont partis de Djibouti avec des ordres cachetés pour Batavia et Diego-Garcia.

Le correspondant du même journal à Port-Louis dit que des charbonniers destinés à la flotte de la Baltique sont partis pour Hong-Kong, via Batavia.

Dans l'armée russe

Le général Chakevitch, chef d'état-major de la Ire armée de Mandchourie, a été nommé chef d'état-major du généralissime Linevitch, en remplacement du général Sakharoff appelé à faire partie du comité Alexandre pour les secours aux blessés. Le général Stackelberg, commandant le Ier corps d'armée sibérien, a été appelé à faire partie du même comité.

POLITIQUE

L'Allemagne et le Maroc

La « Correspondance de l'Allemagne du sud », organe du chancelier impérial, publie une communication de Berlin, intitulée: «Une nouvelle Tunisie». Cette communication dit que les partisans de M. Delcassé ne sauraient prouver que l'Allemagne ait accepté la nouvelle politique de la France au Maroc. De plus, on explique que l'importance politique de la visite de l'empereur Guillaume à Tanger réside dans ce fait que la visite indique que l'Allemagne reconnaît la souveraineté du sultan, souveraineté que le sultan n'a pas encore abdiquée en faveur de la France, et qu'il n'abdiquera pas dans l'avenir.

Etant donné le ton des communications officieuses allemandes au sujet du Maroc, les «Nouvelles de Dresde» demandent si l'on n'eût pu engager des négociations avec la France par la voie silencieuse des relations diplomatiques. Le journal de Dresde ne s'explique pas pourquoi la visite de l'empereur à Tanger, qui n'a pas, déclare-t-on, un caractère politique, aurait donné l'occasion du communiqué incontestablement sérieux qui fut adressé à la France vers la fin de la semaine dernière dans les colonnes de la «Gazette de l'Allemagne du nord.»

Dans les milieux officiels et politiques anglais, on fait l'éloge de l'attitude digne et scrupuleusement correcte du quai d'Orsay, et du ton calme et sensé des grands journaux français vis-à-vis de l'attitude provocante de l'Allemagne au sujet du Maroc. Dans les milieux officiels, on est tout à fait d'accord avec la presse anglaise que la visite de l'empereur Guillaume au Maroc, est maladroite, et les prétentions de la presse allemande, en ce qui concerne le Maroc, mises soudainement en avant par l'Allemagne, sont critiquées très vigoureusement.

L'«Evening Standard» dit: «L'intervention de l'Allemagne n'est pas seulement peu amicale, elle est aussi injustifiable. Nous nous doutons d'un bluff et nous ne sommes nullement convaincus que la galère ne marcherait pas mieux sans le passager, quand même celui-ci ferait presque chavirer le navire en le quittant.»

A propos des déclarations de M. de Bülow, le «Daily Graphic» dit:

«La grande majorité des gens raisonnables partage la surprise de M. Bebel que ces déclarations n'aient été faites qu'une année après la signature de l'accord anglo-français.

L'acte de l'Allemagne est aussi malfaisant que gratuit. Il est bien moins une démonstration pour la défense des intérêts allemands qu'un encouragement à la barbarie et à la licence, dont les conséquences créeraient un vif ressentiment en Angleterre aussi bien que dans tous les pays directement intéressés au bien-être et au progrès du nord de l'Afrique.»

Crète

Un meeting crétois tenu à Athènes, a adopté une adresse demandant aux puissances d'exaucer les vœux de la population crétoise et suppliant le roi, le gouvernement du prince Georges et le comité des insurgés à Therisso d'user de tous les moyens pour éviter des conflits sanglants qui auraient des conséquences funestes.

D'après une dépêche de la Canée, des détachements internationaux avec des canons, commandés par un officier français, prendront des dispositions pour marcher contre les insurgés.

Le correspondant du « Standard » à la Canée télégraphie le 30: Deux compagnies françaises, une compagnie italienne, une demi-compagnie russe et un détachement de gendarmerie seront demain vendredi à Alikianou, à deux heures de marche de la Canée, sous le commandement du lieutenant-colonel Lioubinsky.

GASTROLOGIE

Le mot n'est pas dans le Dictionnaire; il y sera, parce que cette nouvelle science, «la science du ventre», est en passe de devenir un des chapitres les plus importants de la médecine nouvelle: celle qui aime mieux prévenir que guérir. Et que de maladies viennent de ce qu'on ne sait pas manger! De toutes parts dans l'entassement de nos villes monte la plainte découragée des estomacs délabrés... ou descend la rumeur des intestins atones...

Pour vivre longtemps, il faut savoir manger et ce n'est pas chose simple.

Jusqu'ici, lorsqu'on n'était ni brightique, ni diabétique, ni excessivement arthritique, on ignorait la tyrannie du régime, on pouvait manger en paix, à bouche que-veux-tu, comme les moutons dans le pré.

Tout est changé, les malades ne suffisent plus aux médecins; à l'avenir, la Faculté prétend surveiller la bonne santé et elle a raison puisque les malades, comme disait l'autre, se recrutent surtout chez les gens bien portants.

Au régime, au régime... tel est le mot d'ordre du haut en bas de l'échelle médicale. Régime des enfants, régime des vieillards, régime des nourrices, régime des obèses et régime des maigres, régime des surmenés et régime des oisifs, régime des nerveux, des dyspeptiques, des arthritiques, des anémiques, des chlorotiques, des fiévreux et des tuberculeux, sans oublier les régimes des amoureux.

A votre médecin traitant d'étudier vos humeurs, bonnes ou peccantes; à lui d'ordonner aux estomacs qui réclament ou aux intestins qui protestent les aliments et les condiments qu'il leur faut.

Mais il est bon que chacun connaisse les règles générales de la gastrologie et de l'hygiène alimentaire.

On mange trop, nous mangeons trop, et souvent à contre-sens. Le citadin qui ne fait pas d'exercice ne peut pas se permettre bombance et ripaille ou gare à l'encombrement: les estomacs se dilatent, les digestions deviennent pénibles, les insomnies arrivent avec tout le cortège des entérites rebelles.

L'excès de nourriture azotée, l'excès de viande a de graves inconvénients; chez les enfants, une alimentation trop exclusivement carnée conduit souvent au rachitisme par défaut de sels minéraux et fait les ventres ballonnés; chez les adultes, elle expose à toutes sortes de complications et à la terrible goutte qui vous attrape la nuit par les pieds et ne vous lâche qu'à l'heure où le coq chante.

Dans le public, il y a comme une superstition de la viande: la viande fait la viande. On peut envier le teint florissant des Anglais, gros mangeurs de viande, mais on ne doit pas oublier que les peuples du midi n'ont pas les mêmes besoins que les peuples du Nord. Les portefaix de Constantinople se nourrissent de pilaf et de figues et n'en sont pas moins «forts comme des Turcs.»

Si l'on ne tient pas compte du climat et des races et des besoins, on tombe dans la fantaisie et le roman.

La viande doit entrer en compte dans un régime bien entendu, mais sans abus. A Paris, 150 à 200 grammes suffisent pour tous ceux qui ne se livrent pas à des exercices violents. La viande en excès, la viande crue, la poudre de viande, le suc de viande sont utiles dans les régimes de suralimentation, mais avec ordonnance du médecin.

Les cérébraux, les savants ou les littérateurs, les bureaucrates ou les poètes feront toujours beaucoup mieux de demander à d'autres sources les calories qui sont nécessaires à leur entretien journalier; ils réserveront la viande pour les jours de grosse dépense.

Les légumes, les lentilles, les haricots sont toujours moins toxiques et contiennent les mêmes proportions de corps albuminoïdes; les fromages en contiennent presque le double. Les féculents, le pain, les pommes de terre sont là pour nous fournir les hydrates de carbone. L'épinard adoucit les mœurs et le régime végétarien mitigé a du bon.

(Le Journal). Docteur VIDI.

SUISSE

Gothard et Confédération. — Un procès est pendant entre la compagnie du Gothard et la Confédération au sujet de versements au fonds de renouvellement.

Le Tribunal fédéral a demandé à MM. Ast, conseiller d'Etat à Vienne, Blum, conseiller aux travaux publics à Berlin, Engler, conseiller aux travaux publics à Karlsruhe, Knittel, conseiller aux travaux publics à Stuttgart, Salomon, ingénieur à Paris, un préavis technique sur la question. Ce préavis doit parvenir au Tribunal fédéral avant fin juin.

SOLEURE. — Mardi dernier arrivait en gare d'Olten un sac contenant une somme de 1870 fr., produit des recettes faites la veille par les stations situées sur le tronçon de Langnau à Lucerne. Ce sac était dirigé sur la caisse d'arrondissement, à Bâle.

Aussitôt en gare, l'employé de la ligne de Lucerne qui accompagnait le précieux colis déposa ce dernier sur le perron et le recouvrit d'une corbeille pour le dissimuler aux regards. Après quoi il se rendit vivement auprès du chef de gare afin de faire signer sa feuille de route.

Lorsqu'il revint pour reprendre le sac et le remettre au train en partance pour Bâle, il constata que ledit sac avait disparu. Il a été impossible jusqu'à maintenant de le retrouver.

Le plus curieux, c'est qu'il y avait dans le voisinage plusieurs agents des trains et d'autres personnes. Il faut donc que le voleur soit étonnamment habile pour avoir pu opérer sans être aperçu.

SCHAFFHOUSE. — La Société pour la construction de maisons ouvrières, à Schaffhouse, a réalisé en 1904 le joli bénéfice de 6000 fr. Ce résultat, déduction faite des amortissements statutaires, permettra de distribuer un dividende de 6 %. La Société possède 17 immeubles d'une valeur totale de 342,000 fr.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, le 31 mars.

CONSEIL NATIONAL. — Durée du travail du samedi.

MM. Grieshaber et Piguet rapportent sur les divergences.

Le Conseil des Etats, dit M. Piguet, a maintenu l'interdiction des travaux supplémentaires à domicile, interdiction que le Conseil national avait retranchée d'un projet de loi concernant exclusivement le travail du samedi. De guerre lasse, la majorité de la commission a adhéré aux Etats; je propose au Conseil national de maintenir sa décision du 23 juin 1904.

M. Daucourt motive un amendement ainsi conçu: «Il est interdit de contraindre les ouvriers à accepter du travail à faire à domicile.»

M. de Steiger se prononce pour la proposition Daucourt, attendu que la difficile question du contrôle du travail à domicile doit être renvoyée à la revision de la loi sur les fabriques. Il amende la proposition Daucourt en proposant de remplacer le mot «contraindre» par le mot «engager».

L'amendement Daucourt est adopté en votation éventuelle. En votation finale, l'adhésion aux Etats est adopté par 61 voix contre 54. L'accord des deux conseils est donc un fait accompli, sous réserve de la rédaction définitive de la loi.

Le Conseil liquide deux demandes d'indemnités militaires, entre autres celle de M. Barbezat-Frey à l'égard de laquelle le Conseil national maintient sa décision du 19 décembre 1904.

CONSEIL DES ÉTATS. — Situation des postillons.

M. Simen rapporte sur les six dernières propositions de la commission. La septième proposition, conforme à la décision du Conseil national, tend à empêcher que les postillons ne soient congédiés arbitrairement ou ne quittent eux-mêmes leur service sans raison.

Ces propositions sont adoptées dans leur ensemble.

Le Conseil alloue au Conseil fédéral un crédit de 120,000 francs pour la construction, à Thoune, de casernes à l'usage des troupes d'administration.

Code civil. — Après avoir donné communication de la décision du Conseil national, M. Hoffmann, président de la commission, propose l'adhésion à ce mode de procéder qui permettra au Conseil des Etats de ne pas rester sans ouvrage pendant la longue période de la discussion du code civil. Toutefois, s'il devait résulter de la procédure adoptée par le Conseil national que la discussion du code civil marche d'un pas trop accéléré, la commission se réserve de revenir sur son adhésion.

Le Conseil des Etats prend acte de cette déclaration.

CANTON

Ecole cantonal d'agriculture. — A la suite des examens de fin d'année scolaire, qui viennent d'avoir lieu, les 14 élèves de la classe supérieure sont sortis et tous, sauf un, diplômés.

Les dépenses pour l'enseignement ont été, en 1904, de 38,507 fr. dont 16,321 fr. couverts par la subvention fédérale, et le solde, 22,185 fr. à la charge de l'Etat. Les charges immobilières se sont élevées à 16,715 fr.

Le compte d'exploitation du domaine a versé à la caisse de l'Etat: 1000 fr. pour ducroire budgétaire; et 6312 fr. 90, boni de l'exercice, — ensemble 7312 fr. 90.

Le fonds de roulement, réduit au 31 décembre 1904 à 13,163 fr. 30, a pour contre-valeur, comme postes d'inventaire et avances diverses, un capital de 98,894 fr. 30 au total.

Voir la suite des nouvelles à la page six.

CRÈME SIMON

CRÈME SIMON

CRÈME SIMON

CRÈME SIMON

CRÈME SIMON

Sans rivale pour les soins de la peau

FORTIFIANT

M. le Dr **Preyss** à **Berchtesgaden** écrit: «J'ai employé jusqu'ici avec **beaucoup de succès** l'hématogène du Dr Hommel pour les malades atteints de scrofules, de chlorose, de catarrhes d'estomac chroniques, comme aussi pour les convalescents après des maladies graves: **même dans des cas sérieux de phtisie j'ai obtenu par ce moyen une amélioration très sensible de l'état général.** J'ai pu dans tous les cas constater que votre produit est très digestif et qu'il excite l'appétit d'une manière extraordinaire, ce qui le rend très précieux. Je ne manquerai pas de prescrire votre hématogène toutes les fois qu'il me paraîtra devoir convenir». Dépôts dans toutes les pharmacies. 8

Aveux d'un vieillard!

Un vieillard me disait: Hélas! adieu la femme! Toutefois par un pain de savon «MIKADO». Je retrouve la fleur de mes jours les plus beaux, Ainsi que la jeunesse éternelle de l'âme.

En vente: Magasin Wullschleger-Elzingre

Contre la faiblesse

la lassitude, rien de meilleur que la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez. Exiger la marque des «2 palmiers». En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat

La fortune du fonds des élèves, au 31 décembre 1904, est de 29,920 fr. 97; celle du Fonds courant, de 3747 fr. 01; celle du fonds Russ-Suchard, de 1055 fr. 43.

La Coudre. — Mme L., qui était sortie samedi dernier pour quelques courses à Saint-Blaise, a été assaillie sur la route cantonale par un individu caché jusqu'alors dans les buissons et qui lui porta un violent coup à la tête. Heureusement que la venue d'un tram obligea l'agresseur à s'enfuir sans avoir pu donner suite à ses projets.

— On a trouvé jeudi, en labourant autour de la villa «Mon repos» une bague en or. Cela se voit, mais ce qui est moins ordinaire, cette bague porte l'inscription: «Napoléon III, empereur, 1854».

Le Locle. — La température douce a provoqué un orage dans la nuit de jeudi à vendredi. Depuis 2 heures du matin, le ciel était sillonné d'éclairs et à 4 heures et quart, un premier coup de tonnerre ébranlait l'atmosphère, suivi de quelques autres et d'une averse violente.

Vendredi, d'abondantes pluies intermittentes sont tombées, et vers deux heures après midi, des coups de tonnerre éloignés ont été de nouveau entendus.

Avec un tel régime, la neige disparaît rapidement, le fond de la vallée en est débarrassé et les amas accumulés sur les hauteurs diminuent à vue d'œil.

De La Neuveville à Lignières. — Nous lisons dans le «Journal du Jura»:

«Il paraîtrait qu'un généreux donateur aurait mis à la disposition du comité du chemin de fer Neuveville-Lignières une somme de 4 ½ millions pour un tram électrique Neuveville-Lignières (embranchement sur le Landeron)-Nods-Diesse (embranchement sur Prêles)-Lamboing-Douanne, avec la clause inexplicable qu'il ne circulerait pas le lundi. Il faut attendre la confirmation de cette nouvelle qui nous paraît risquée, en tout cas émaner d'un original.»

N'oublions pas que c'est aujourd'hui le 1er avril.

Fleurier. — La commission scolaire a nommé, par voie d'appel, maître littéraire à l'école secondaire M. Edouard Blaser, instituteur à Fleurier, et porteur du brevet requis.

M. Blaser remplace M. Edouard Montandon; il avait quatre concurrents.

Saint-Sulpice. — Un nommé P. R. a frappé mercredi soir, d'un coup de hachette au coude, le jeune Marc Perrin, qui se trouvait avec deux camarades sur la place du Tilleul et ne s'attendait pas du tout à cette agression. Le blessé est entré à l'hôpital de Couvet; R a été écroué.

Buttes. — On écrit au «Courrier du Val-de-Travers»: Mercredi, au milieu de la nuit, un jeune homme affligé d'atroces maux de tête a disparu de la maison sans qu'il soit possible de retrouver ses traces. — Demeurant à proximité de la rivière, très haute en ce moment, on craint qu'il n'y soit tombé par accident.

Vêtu très légèrement, ce pauvre garçon ne pouvait aller bien loin; jusqu'à ce jour, toutes les recherches sont demeurées sans résultat.

NEUCHATEL

Errata. — Un typographe a jugé bon de mettre par deux fois le mot «satellite» au féminin dans l'article de M. Gustave Isely publié hier. C'était trop d'une fois, même de deux, aura trouvé notre collaborateur.

Poignée de vérités

Il est des questions dont on rit d'abord tant on les estime saugrenues, dont on affecte de rire ensuite pour sembler ne pas y attacher d'importance et dont on finit par s'occuper lorsqu'il n'est plus possible de paraître les ignorer ou les dédaigner.

Ainsi du féminisme. On en a beaucoup ri sans savoir ce que c'était et d'autant plus qu'en riant d'une chose on se donne l'air de la connaître. — Aujourd'hui, on y pense, on en parle, on écrit pas mal là-dessus.

Tous les hommes éclairés, toutes les femmes sensées ne nient plus la justesse des revendications féministes, qui s'impose à l'esprit de quiconque raisonne équitablement. Mais trop de femmes et trop d'hommes ignorent encore quelles sont ces revendications.

C'est à ceux-là que s'adresse Mme Odette Laguerre, dans une excellente brochure publiée cette année même par la Société d'éducation et d'action féministes de Lyon.

«Qu'est-ce que le féminisme?» est le titre de cette publication. L'auteur répond à cette question par un exposé dont la sobriété, la modération frapperont le lecteur.

Les femmes ont pris pleine conscience de leurs droits avec le grand fait social du XIXe siècle: l'entrée de la femme dans le monde du travail, par quoi la femme se rend de plus en plus indépendante, économiquement, de l'homme. Le féminisme tend à cet affranchissement en poursuivant l'admission des femmes à tous les emplois, à toutes les carrières, avec un salaire correspondant au travail effectué et non plus avec un salaire d'appoint.

Ainsi libérée, la femme n'obéira plus servilement à l'homme. S'ensuit-il qu'elle veuille le commander? Pourquoi donc?

Ame humaine, comme l'homme, elle veut être traitée en égale, se marier sans y être obligée, devenir mère sans y être forcée, trouver dans son mari un compagnon et non un maître, participer à l'éducation de ses enfants et en préparer l'avenir et non plus seulement leur donner la vie.

Elle a droit à une éducation et à une instruction égales à celles de l'homme et comportant le même développement du jugement; à un enseignement ménager pour le cas où elle aura un foyer, et professionnel, si elle doit se suffire à elle-même.

Le féminisme combat la double morale qui fait peser sur la mère seule toutes les conséquences des naissances hors mariage. A la recherche de la maternité, il veut joindre la recherche de la paternité, estimant inique de protéger l'homme contre la femme sans protéger la femme contre l'homme.

Il tend à égaliser les salaires et se trouve ainsi travailler dans l'intérêt des ouvriers, que les patrons ne renverront plus pour prendre des ouvrières moins payées.

Dans le domaine du droit civil, le féminisme demande l'égalité des époux devant la loi, par exemple l'égalité de leurs droits dans la disposition des biens communs, et l'arbitrage en cas de désaccord. Mme Marguerite Durand dit très justement:

«Une Madame Curie peut bien découvrir le radium... elle n'est pas capable, d'après la loi, de vendre un de ses vieux fauteuils sans l'autorisation de son mari. Son mari est un savant. Ce pourrait être un imbécile... Concluez».

Pourquoi, en effet, la femme mariée n'aurait-elle pas la capacité civile de la femme célibataire?

«Il n'y a pas de raison, non plus, de refuser le bulletin de vote et l'éligibilité aux femmes: elles font partie de la nation, paient l'impôt, doivent obéissance à la loi, sont jugées et condamnées par les tribunaux comme les hommes. Si l'homme acquitte l'impôt du sang par le service militaire, la femme l'acquitte par la maternité, en courant des risques aussi grands et incomparablement plus fréquents.

Les femmes ont autant de bon sens que les hommes: on en voit qui en manquent, mais on voit aussi des hommes qui n'en ont pas. Elles ne sont pas plus souvent égarées par leurs sentiments personnels que les hommes par leurs intérêts personnels, et le temps consacré aux affaires publiques ne les enlèverait pas plus au ménage qu'il n'enlève les hommes à leurs occupations professionnelles.

Qu'on travaille à développer chez la femme une instruction égale à celle de l'homme, un jugement égal et l'on verra les résultats obtenus. Il est absurde que l'homme continue à reconnaître pour son égal le plus obtus de ses frères mais non la plus intelligente de ses sœurs.

En conclusion, le féminisme veut faire cesser l'esclavage féminin et élever le niveau de la race en rendant plus libre et plus éclairée l'éducation des enfants; il veut faciliter la vie conjugale en faisant mieux se comprendre un mari et une femme élevés d'après des principes communs et dans des sentiments d'estime et de respect mutuels; il veut introduire dans la vie un peu plus d'amour, un peu plus de sentiment.

Si ce n'est pas là un but désirable, qu'est-ce au monde qui le sera? Et si nous avions manqué à en faire sentir la légitimité dans cet article forcément incomplet, nous renvoyons les lecteurs à la brochure de Mme Laguerre, dont nous voudrions voir un exemplaire entre les mains de chaque adulte des deux sexes.

On nous fait espérer, d'ailleurs, que Mme Laguerre pourra venir un jour à Neuchâtel donner une conférence sur le féminisme.

POLITIQUE

Chambres fédérales

Dans sa séance de relevée, hier, le Conseil des Etats a adopté définitivement le projet d'arrêté réglant le travail du samedi dans les fabriques. Il a accordé la garantie fédérale aux constitutions partiellement revisées de Genève, Tessin et Lucerne, et liquidé 2 recours et différentes affaires de chemin de fer.

Le Conseil national a discuté la ratification des trois conventions de la Haye du 12 juin 1902 réglant les conflits internationaux en matière de mariage, de divorce, de séparation de corps et de tutelle des mineurs. Après rapport de MM. Zurcher et Rutty, et l'intervention de MM. Durrenmatt, Brosi et Brenner, conseiller fédéral, le conseil vote la ratification des trois conventions par 66 voix contre trois. La discussion de la motion Oyex-Ponnaz est renvoyée à la session de juin.

A la frontière germano-suisse

Les négociations entre les délégations du grand-duché de Bade, du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat de Schaffhouse, qui ont eu lieu le 30 mars, à Schleitheim, ont abouti aux résultats suivants: L'Etat de Badé a donné son adhésion, en principe, à la continuation de la ligne jusqu'à Stuhlingen et à son exploitation sur ce tronçon. Il a permis également l'utilisation du pont sur le Wutach et du passage à niveau de la ligne stratégique, sous réserve des consolidations nécessaires et des mesures de sécurité. Les autres arrangements en ce qui concerne les douanes et postes seront réglés par voie diplomatique entre la Suisse et le grand-duché de Bade.

Chambre française

La bienfaisance privée

La Chambre reprend la discussion des interpellations sur les établissements de bienfaisance privée.

M. Lafferre développe son interpellation sur les maisons ecclésiastiques du Bon-Pasteur et rappelle les faits déjà connus. L'orateur dénonce l'association politique connue sous le nom d'Action libérale populaire, et dit que cette Action a des délégués et des correspondants dans chaque commune. Il conclut en demandant l'adoption d'un ordre du jour que ses amis déposeront.

M. Coutant s'élève contre les abus des établissements de charité.

La séance est suspendue.

A la reprise, M. Coutant parle des sévices exercés contre les orphelins et orphelines, et lit des déclarations de jeunes filles se plaignant de mauvais traitements.

L'orateur est fréquemment interrompu. Il poursuit la lecture d'un volumineux dossier à l'appui de sa thèse. La suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain, et la séance est levée.

LA QUESTION MAROCAINE

au Sénat français

Le Sénat a interrompu vendredi la discussion du budget pour permettre à M. Decrais de demander à M. Delcassé une explication sur la question du Maroc.

M. Decrais a fait l'historique de l'accord franco-anglais. Il rappelle les déclarations de M. Delcassé à ce sujet et s'étonne de l'attitude de l'Allemagne. Il demande au ministre des affaires étrangères de dire si un fait nouveau peut justifier l'attitude nouvelle de l'Allemagne.

M. Delcassé se félicite tout d'abord de l'occasion qui lui est offerte de s'expliquer. Il rappelle l'anarchie qui règne au Maroc, et les intérêts de la France en tant que puissance méditerranéenne et voisine par l'Algérie. Si d'un côté, dit-il, de nombreuses nations ont au Maroc des intérêts commerciaux qui peuvent incontestablement prétendre à obtenir toute sécurité, comment oublier d'autre part les puissances méditerranéennes qui, les unes et les autres, ont le souci de l'équilibre méditerranéen.

M. Delcassé fait remarquer que les puissances méditerranéennes reconnaissent que la France, en raison de sa position en Algérie, doit occuper au Maroc une situation spéciale; c'est ce qu'explique très bien l'article 2 de la déclaration franco-anglaise. Du reste le gouvernement marocain reconnaît à la France le droit de veiller à la tranquillité du pays et de lui prêter assistance pour toutes les réformes administratives, financières, économiques et militaires à réaliser. Toutes les puissances sont traitées sur le même pied. Il n'y a aucune inégalité économique, pas plus au Maroc qu'en Egypte.

Tout le monde acquitte les mêmes taxes et bénéficie des mêmes tarifs de transport. Avant la conclusion de l'accord franco-anglais, la France avait conclu un arrangement avec le maghzen; le sultan n'avait pas tenu ses engagements; en outre, les incursions sur territoire algérien par les pillards ne nous auraient-elles pas donné le droit de prendre des mesures spéciales Nous avons largement tenu nos engagements et nous avons agi dans l'intérêt de notre commerce. M. Delcassé déclare que le maghzen a sollicité plusieurs fois le concours de la France. Il reconnaît que la diplomatie se heurte à la résistance des personnes qui ont intérêt au maintien de l'état de choses actuel ou de celles qui n'ont pas saisi la portée véritable de l'action française.

Guillaume II au Maroc

L'arrivée à Tanger

Vendredi, à 10 heures du matin, au moment où le «Hamburg» entre en rade, le «Du-Chayla» et le «Linois» l'ont salué de vingt et un coups de canon.

Le commandant du «Du-Chayla» se rend à bord du «Hamburg» pour faire une visite officielle.

Par suite du mauvais temps, l'empereur ne descend pas à terre. Il se fait représenter par son adjudant général.

A 11 heures, les officiers de l'état-major de l'empereur essaient les chevaux offerts par le sultan. Le corps diplomatique a quitté le Warf.

L'empereur débarque à 11 h. 45 et est reçu par Abd-El-Malek, avec qui il a une longue conversation. On lui présente la délégation marocaine.

L'empereur est reçu par la colonie allemande qui lui souhaite la bienvenue et lui exprime sa fidélité. Le corps diplomatique est absent.

L'empereur répond:

«Je suis heureux de saluer en vous les pionniers dévoués de l'industrie et du commerce allemands, qui m'aident dans ma tâche à maintenir toujours haut dans un pays libre les intérêts de la mère patrie»

L'empereur est ensuite reçu à la douane par les troupes marocaines, dont les clairons sonnent des airs français.

A midi, l'empereur, qui porte l'uniforme du 15me régiment de la garde, s'est rendu à la légation allemande, où il a reçu le ministre et le chargé d'affaires, puis les notables arabes.

Les différents membres de la colonie allemande lui ont été présentés; puis l'empereur s'est rendu dans l'appartement du chargé d'affaires. Il a eu une nouvelle et longue conversation avec Abd-El-Malek, puis il a reçu les ministres d'Espagne et d'Italie.

A son arrivée sur la place du Grand Sokko, les indigènes exécutent une fantasia et tirent des coups de fusil en son honneur, pendant que la musique du sultan se fait entendre. La population indigène et la colonie espagnole ont fait à l'empereur un accueil chaleureux.

Les socialistes et l'empereur

La «Gazette de l'Allemagne du Nord» annonce que l'empereur Guillaume a reçu à Lisbonne une délégation d'ouvriers verriers allemands d'Amora. Ils ont remis en souvenir au souverain un plateau d'argent.

La décision des verriers, qui appartiennent au parti socialiste, a été prise spontanément et à l'unanimité; les ouvriers ont déclaré que le jugement que pourraient porter sur eux les socialistes de Berlin et la direction du parti leur serait indifférent; ils ont estimé que lorsque l'empereur d'Allemagne se rend à l'étranger, il est du devoir de tous les Allemands de lui présenter un témoignage de respect.

Au Reichstag

Le Reichstag discute le 3me budget supplémentaire pour 1904 et le budget complémentaire pour 1905.

M. Stuebel, directeur de l'office colonial, annonce que dans l'Afrique sud-occidentale allemande on a réussi à battre complètement les bandes ennemies dans le nord de la région révoltée; dans le sud, des bandes compactes de Herreros continuent à se montrer, mais on est en droit d'espérer que là aussi on réussira bientôt à réprimer la révolte. Quant au Cameroun, une révolte étendue y est complètement impossible, mais on peut craindre des désordres locaux.

Répondant à M. Erzberg, du centre, M. Stuebel déclare que les travaux de la ligne d'Otavi à Okaian et Okahandja seront terminés dans la seconde quinzaine d'avril, et que l'achèvement de la ligne d'Omamuru viendra seulement vers la fin de juillet ou le commencement d'août.

Le Reichstag discute ensuite quelques pétitions et s'ajourne à mardi.

Les tarifs norvégiens

Le Storthing, siégeant à huis-clos jeudi soir, a élevé le droit sur les fèves de cacao de 5-15 öre, sur les masses de cacao en tablettes, plaques (chocolats), etc., de 40-45 öre par kg. Par contre le droit sur la poudre de cacao non sucrée a été réduit de 40 à 35 öre. Les droits sur les oranges et écorces d'oranges ont été relevés de 10 à 35 öre.

Le Storthing a en outre décidé de laisser en vigueur le tarif actuel, pour toutes les autres positions, au delà du 1er avril, jusqu'à ce que la revision complète du tarif ait été effectuée.

En Russie

L'agitation en province

Cinq cents paysans du village de Vordsia (Caucase) ont entouré la maison du gérant des propriétés du monastère grec de Kikoi. Ils se sont fait livrer tout l'avoir mobilier, puis ont expulsé le gérant, qui avait la qualité d'archimandrite.

Toutes les boutiques d'Irkoutsk étaient fermées vendredi par suite de la grève des commis de magasins.

Le dépôt de la Société russe de navigation de Sébastopol a été incendié par des ouvriers révoqués. Les dommages sont importants.

Le saint synode

Le «Novoié Vremia» apprend que le saint-synode a résolu de prier le tsar d'autoriser la convocation d'un concile de l'Eglise orthodoxe. (Réd. — Alors tout est sauvé!)

LA GUERRE

La situation

Le général Linevitch télégraphie en date du 30 mars:

La situation est sans changement. L'ennemi dépoie son activité à l'Est du chemin de fer. Cette nuit la neige est tombée abondamment.

La «Rouss» constate la pénible situation des Russes sur le théâtre de la guerre. Les correspondants de journaux ne peuvent plus, souvent, à aucun prix, se procurer de la nourriture, un abri et des moyens de transports.

Une enquête

D'après les renseignements puisés dans les hautes sphères par le «Rouskoie Slovo», il est question d'une enquête qui serait faite prochainement au sujet des événements d'Extrême-Orient.

On compte sur une élucidation complète des questions qui émotionnent à un si haut degré la société russe, et on espère que la vérité sera établie, sans égard pour la situation des personnes qui jouent un rôle dans les événements dont il s'agit.

Roosevelt médiateur

De Saint-Pétersbourg au «Times»:

On confirme aujourd'hui, de source diplomatique, que la Russie et le Japon ont choisi le président Roosevelt comme médiateur, que des négociations sont déjà engagées et que l'on peut s'attendre prochainement à une suspension des hostilités.

Propositions négatives

Dans les cercles diplomatiques de Saint-Pétersbourg, on vante l'habileté qu'a eue le comte Lamsdorff de formuler des conditions négatives, puisque, de cette façon, il se réserve un terrain de compromis, par exemple si les Japonais insistaient pour avoir une indemnité, la Russie pourrait offrir la rétrocession du sud de Sakhaline.

On croit que la Russie se dispose à envoyer des troupes à la frontière sibérienne, tandis que l'amiral Rodjestvensky continuera de croiser dans les eaux d'Extrême-Orient pour montrer que la Russie serait prête à prolonger la campagne.

Le choix de M. Roosevelt est dû à l'initative japonaise, et l'on ne croit pas que M. Roosevelt eut accepté ces fonctions délicates, si les Japonais avaient l'intention de formuler des demandes excessives.

A Washington

Le correspondant du «Times» à Washington a reçu jeudi de Saint-Pétersbourg deux importantes informations affirmant d'abord que la Russie n'a pas fait de démarches dans le sens de la paix et, ensuite, que M. Roosevelt en a fait. M. Roosevelt n'est certainement pas homme à intervenir sans de bonnes raisons. Il est vrai que le ministre du Japon a déjeuné aujourd'hui avec le président, mais ce fait n'est pas nécessairement en contradiction avec les nombreux démentis provenant de la source la plus autorisée d'après lesquels ni le gouvernement des Etats-Unis ni aucun membre de ce gouvernement ne prend part à des négociations en vue de la conclusion de la paix.

Autel contre autel

On écrit de Rome au «Journal de Genève»:

Avec la France, c'est l'Equateur qui a eu hier les honneurs de la journée. Cette république passait, il y a une vingtaine d'années, pour la plus cléricale du globe: les journaux cléricaux d'Europe se plaisaient à citer son gouvernement comme le type et le modèle des gouvernements catholiques.

Aujourd'hui quantum mutatus! L'Equateur est tombé entre les mains d'un gouvernement maçonnique, qui n'a vu, lui aussi, dans la séparation qu'un moyen de tracasser l'Eglise, et dont le premier acte a été d'incamérer tous les biens ecclésiastiques.

Sous la présidence de Garcia Moreno — qui mourut assassiné — l'Equateur avait conclu, avec Pie IX, un concordat qui fut remanié sous Léon XIII. Le président actuel, M. Alfero, a dénoncé ce concordat fermé les couvents, expulsé les prêtres et les évêques étrangers, en un mot, pris contre l'Eglise une série de mesures que Pie X a stigmatisées hier avec énergie.

M. Combes semble décidément faire école dans l'Amérique du Sud, car le Chili lui aussi fait mine en ce moment de se lancer dans cette voie et d'imiter l'Equateur.

Dans ces pays latins du nouveau monde on passe sans transition du système de l'union à outrance au régime de la persécution. Deux grands partis à peu près d'égale force s'y trouvent aux prises, un parti maçonnique violent et un parti très clérical. Selon que l'un ou l'autre triomphe, l'Eglise y est maîtresse ou persécutée.

Il est curieux de constater à ce propos que la franc-maçonnerie se pose au contraire dans les pays catholiques comme une sorte de contre-Eglise. Elle élève autel contre autel: elle tend à constituer un cléricalisme à rebours, plus fanatique et non moins intolérant que le cléricalisme le plus orthodoxe.

C'est pour cette raison que la vraie liberté religieuse a eu tant de peine à s'y établir. Un parti ne triomphe que pour opprimer et écraser l'autre.

Une seule de ces républiques latines américaines fait exception et a su résoudre équitablement le problème religieux, le Mexique. Le gouvernement mexicain a établi la séparation depuis 1894, mais une séparation loyale, vraiment libérale et dont le catholicisme s'est si bien accommodé qu'il la préfère aujourd'hui au système de la protection. Le Mexique a évidemment bénéficié du voisinage des Etats-Unis.

La séparation, disait un jour devant moi un observateur très sagace, n'est possible que dans un pays à la fois très libéral et très religieux.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*)

Le voyage de Guillaume II

De Tanger à Gibraltar

Une collision

Tanger, 1. L'empereur est parti vendredi après-midi. Avant son départ il a reçu Abd-el-Malek, les délégués marocains, les représentants de la colonie allemande, etc.

L'empereur ne s'est pas rendu à la Cashba.

Gibraltar, 1er. — L'empereur est arrivé en retard, à six heures de l'après-midi. Il a été salué par les salves des navires anglais et des forts.

Au moment de l'arrivée le croiseur allemand «Frédéric-Charles» est venu en collision avec le «Prince Georges» pendant qu'il se rangeait le long du nouveau môle. Le «Prince Georges» paraît avoir subi des avaries; le «Frédéric-Charles» a également de légères avaries.

L'empereur a débarqué seulement à huit heures du soir, il fut reçu par le consul d'Allemagne. Vu l'heure avancée il a renoncé à la promenade projetée en ville.

En Crète

La Canée, 1er. — Les détachements internationaux et la gendarmerie marchent sur Therisso et ont bivouaqué à Alkinos, en face des insurgés.

Le gouvernement du prince Georges fait tout son possible pour éviter un conflit.

Plusieurs contre-torpilleurs anglais sont arrivés à La Sude.

Venezuela

New-York, 1er. — Suivant un télégramme de Caracas, le président de la cour suprême, M. Arnal, a rendu un jugement déclarant que la compagnie française des câbles n'a pas rempli ses engagements et qu'en conséquence le contrat est nul.

D'autre part, il a déclaré que les demandes d'indemnité du gouvernement vis-à-vis de la compagnie ne sont pas fondées.

La compagnie a un délai de cinq jours pour recourir à la cour suprême, qui doit juger en dernière instance.

En Russie

Démenti

Saint-Pétersbourg, 1er. — On annonce officiellement que la nouvelle d'un complot dirigé contre le grand-duc Vladimir, le général Trepoff et M. Bouliguine, ministre de l'intérieur, est absolument inexacte.

En réalité, on a arrêté ces derniers temps plusieurs personnes soupçonnées d'être des révolutionnaires et des anarchistes.

LA GUERRE

Démenti

WASGINGTON, 1er avril. — On dément de source compétente le bruit suivant lequel le président Roosevelt aurait été désigné comme médiateur par la Russie et le Japon.

AVIS TARDIFS

Pharmacie du Dr L. Reutter

DIMANCHE 2 avril

fermée pour cause de deuil

Madame veuve Léon Muller-Senwald, Madame et Monsieur Muller et famille, à Metz, Madame et Monsieur Léon Merck et leurs enfants, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur cher époux, fils et beau-fils,

Monsieur Léon MULLER

survenu à Metz (Lorraine) le 19 mars 1905.

CULTES DU DIMANCHE 2 AVRIL 1905

ÉGLISE NATIONALE

8 h. Catéchisme au Temple du Bas.
9 ¾ h. 1er Culte à la Collégiale.
M. MONNARD.
10 h. 50. 2me Culte à la Chapelle des Terreaux.
M. PÉTAVEL.
8 h. s. 3me Culte à la Chapelle des Terreaux.
M. MONNARD.

Tous les **samedis,** réunion de prières et d'édification, à 8 heures du soir, à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 Uhr. Untere Kirche. Predigtgottesdienst.
10 ¾ Uhr. Terreauxschule. Kinderlehre.
7 Uhr. Abendgottesdienst in **Serrières.**

Vignoble:

8 ¾ Uhr. Colombier.
2 ¾ Uhr. Saint-Blaise. Communion.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

Samedi 1er avril: 8 h. s. Réunion de prières. Petite salle.

Dimanche 2 avril:

8 ½ h. m. Catéchisme. Grande salle.
9 ½ h. Culte d'édification mutuelle. Petite salle.
10 ½ h. m. Culte. Temple du Bas.
M. GUYE.
8 h. s. Culte. Grande salle.
M. S. ROBERT.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. m. Culte. M. Ch. BERTHOUD.
8 h. s. Culte. M. GUYE.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE

Rue de la Place-d'Armes

9 ½ h. m. Culte avec Sainte Cène.
8 h. s. Réunion d'évangélisation.
Mercredi: 8 h. s. Etude biblique.

Pas de changement aux heures habituelles des autres cultes.

PHARMACIE OUVERTE

demain dimanche

A. GUEBHART, rue Saint-Maurice

BOURSE DE GENÈVE, du 31 mars 1905

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon	—.—	3 % féd. ch. de f.	—.—
Id. bons	—.—	3 ½ C. de fer féd.	1004.50
Saint-Gothard	—.—	3 % Gen. à lots.	107.50
Gafsa	1467.50	Egypt. unif.	534.—
Fco-Suis. élec.	572.50	Serbe . . . 4 %	402.—
Bque Commerce	1085.—	Jura-S., 3 ½ %	504.25
Union fin. gen.	724.—	Franco-Suisse	467.—
Parts de Sétif.	453.50	N.-E. Suis. 3 ½	498.50
Cape Copper	—.—	Lomb. anc. 3 %	339.—
		Mérid. ita. 3 %	366.75

		Demandé	Offert
Changes à Neuchâtel	France	100.10	100.16
	Italie	100.07	100.15
	Londres	25.21	25.22
	Allemagne	123.02	123.12
	Vienne	104.92	105.02

Bulletin météorologique — Mars

Les observations se font
à 7 ½ heures, 1 ½ heure et 9 ½ heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne.	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
31	+10.8	+8.4	+14.3	722.3	12.9	O.	moy.	couv

1. 7 ½ h.: +6.3. Vent: N.-E. Ciel: brumeux.

Du 31. — Soleil visible par moments dans la matinée. Pluie intermittente depuis 11 h. du matin à 3 h. ½ du soir. Le ciel s'éclaircit par moments et en partie le soir.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm.

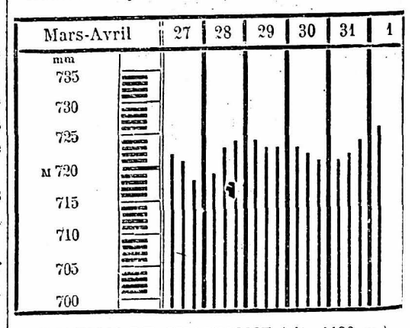

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

30|+8.0|+5.0|+10.0|668.0| |0.N.0|as. fort| var.

Soleil par moments. Fort vent. Alpes visibles.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
31 mars.	1128	+5.0	669.4	N.	cymalu

Niveau du lac

Du 1er avril (7 h. du matin): 429 m. 50

Bulletin météorologique des C. F. F.

1er avril (7 h. 14 matin)

Altitude mètres	STATIONS	Temper. centigr.	TEMPS & VENT
394	Genève	9	Tr. b. tps. Calme
450	Lausanne	8	Qq. n. Beau. »
389	Vevey	9	» »
398	Montreux	10	» »
537	Sierre	8	» »
1609	Zermatt	—	Manque.
482	Neuchâtel	7	Qq. n. Beau. »
995	Chaux-de-Fonds	1	Couvert. »
632	Fribourg	8	Qq. n. Beau. »
543	Berne	7	» »
562	Thoune	8	Couvert. »
566	Interlaken	9	» »
280	Bâle	7	Qq. n. Beau. »
439	Lucerne	9	Couvert. »
1109	Göschenen	3	» »
338	Lugano	8	Tr. b. tps. »
410	Zurich	8	Couvert. »
407	Schaffhouse	9	» »
673	Saint-Gall	8	» »
475	Glaris	11	Nébuleux. »
505	Ragatz	8	Couvert. »
587	Coire	9	Qq. avers. V. d'E
1543	Davos	2	Couvert. Calme
1356	Saint-Moritz	0	Qq. n. Beau. »

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ